



29 mars 2024

Rapport d'activité 2023

Assemblée Générale

23 mai 2024

Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas
35200 Rennes
07 48 72 51 19
cress@cress-bretagne.org

TABLE DES MATIERES

I. MOUVEMENT	4
1. Rassembler et animer le réseau de l'économie sociale et solidaire (ESS)	4
a. La Cress, espace de rassemblement des réseaux, entreprises et territoires de l'ESS.....	4
b. Des instances pour piloter la Cress.....	6
c. Contribution à la structuration nationale de l'ESS.....	6
d. Animation du réseau territorial de l'ESS.....	7
e. Structuration du collectif Cress-Pôles-TAgBZH-Cric.....	7
2. Animer les partenariats régionaux et la stratégie régionale de l'ESS	8
a. Animation de la stratégie régionale ESS (SRESS).....	8
b. Animation des partenariats et participation aux instances de représentation	9
3. Sensibiliser les acteurs publics et l'environnement socio-économique	9
a. Formation et sensibilisation des collectivités territoriales à l'ESS	9
4. Promouvoir l'engagement – des jeunes en particulier – dans des projets collectifs	10
a. L'ESS à l'école.....	10
b. Hors scolaire.....	12
c. 16 ^{ème} édition du Mois de l'ESS.....	12
II. ACCOMPAGNEMENT	14
1. Animer l'écosystème d'accompagnement, de financement et de formation de l'ESS.....	14
2. Expérimentation de la fonction Accueil, Information, Orientation en Finistère	14
3. Piloter et animer le réseau TAgBZH.....	15
a. Pilotage du réseau TAgBZH.....	16
b. Animation du groupe de travail Incubateur & évènements auprès des incubé.es.....	16
4. Soutenir la consolidation et le développement des organisations de l'ESS	16
a. Animation et coordination du DLA.....	16
b. L'activité du DLA régional	17
c. « Traits d'unions » - soutien à la coopération avec les entreprises hors ESS.....	19
d. Développement des achats responsables en faveur de l'ESS	19
e. Soutien aux Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)	19
5. Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations	20
a. Animation régionale Démarches de progrès.....	20
b. Agir en faveur de la qualité de l'emploi dans l'ESS.....	20
c. Gouvernance et transmission de projets collectifs.....	22
d. Accompagnement des structures ESS dans leur transition écologique et énergétique.....	22
e. Sensibiliser les organisations de l'ESS aux enjeux d'égalité	25

III. INNOVATION-FILIERES	26
1. Animation des réseaux ESS et économie circulaire	26
a. Animer et développer l'économie circulaire en ESS	26
b. Expérimentation partenariale avec l'éco-organisme Ecologic	28
c. Développer et consolider le réemploi.....	28
d. Animation et structuration du réseau des recycleries et ressourceries	29
e. Soutien aux activités de réemploi de matériaux du Bâti	30
f. Animation du réseau des acteurs de la filière textile.....	33
2. Bien Vieillir	35
a. Structuration du gérontopôle	35
b. Animation de la filière	36
c. Etude de faisabilité de parcours d'insertion et de formation dans les métiers du Grand-Âge	37
3. Partenariat avec les services judiciaires et pénitentiaires.....	38
a. Animation et pilotage du partenariat « ESS – Justice »	38
b. Soutien aux démarches d'innovation sociale et à la création d'activité	39
4. Mise en œuvre des nouvelles filières de la SRESS	41
a. Alimentation – agriculture et ESS.....	41
b. Rural et ESS – Tiers Lieux	41
c. Maritimité et ESS	42
d. Mobilité.....	43
5. Soutien aux dynamiques de recherche Avec, Par et Pour la Société	44
IV. OUTILS ET FONCTIONS SUPPORTS	45
1. Des outils de communication pour l'ESS.....	45
a. La fonction communication	45
b. Les supports de communication de 2023.....	45
c. Réseaux sociaux	45
2. Observation de l'ESS.....	46
a. Notes de conjoncture 2022.....	46
b. Appui aux filières	46
3. Animation des ressources humaines.....	47
4. Animation de l'équipe de la Cress	48
5. Aménagement des locaux de la Cress.....	49

I. MOUVEMENT

La Cress a continué son travail d'animation et de mise en dynamique des acteurs ESS et des acteurs publics au service de l'ESS et de la Bretagne. Cette animation est à la fois régionale, départementale et territoriale.

1. Rassembler et animer le réseau de l'économie sociale et solidaire (ESS)

a. La Cress, espace de rassemblement des réseaux, entreprises et territoires de l'ESS

9 nouvelles adhésions en 2023

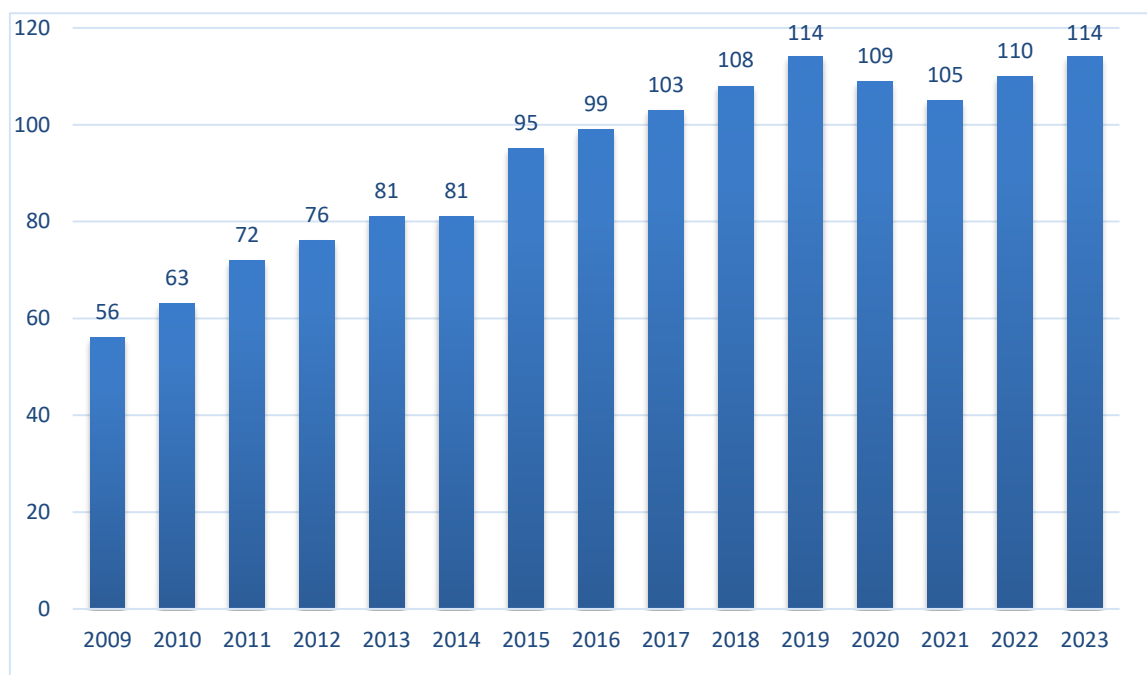
La Cress a vocation à regrouper l'ensemble des réseaux régionaux et entreprises de l'ESS de Bretagne sachant que bon nombre d'acteurs ESS locaux adhèrent aux pôles ESS comme lieu de regroupement territorial de l'ESS.

9 nouveaux adhérents ont rejoint la Cress en 2023 :

Les nouveaux adhérents	Date d'adhésion	Collège d'appartenance
<u>Bretagne Tiers-Lieux</u>	<u>28/03/2023</u>	<u>Association</u>
<u>La Mutuelle des Pays de Vilaine</u>	<u>28/03/2023</u>	<u>Mutuelle</u>
<u>Déclic Production</u>	<u>28/03/2023</u>	<u>Association</u>
<u>L'IREPS</u>	<u>28/03/2023</u>	<u>Association</u>
<u>Mob'In Bretagne</u>	<u>13/06/2023</u>	<u>Association</u>
<u>Le Collectif des Festivals</u>	<u>17/10/2023</u>	<u>Association</u>
<u>Vyv3 Bretagne</u>	<u>17/10/2023</u>	<u>Mutuelle</u>
<u>Clim Action Bretagne</u>	<u>17/10/2023</u>	<u>Association</u>
<u>Supermab</u>	<u>17/10/2023</u>	<u>Association</u>

Trois structures n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2023 : Urpep de Bretagne, ESSCOAT – Ara hôtel et la Ruche Solidaire.

Le nombre d'adhérents à la Cress de Bretagne continue donc d'augmenter après la baisse de la période Covid.



Au 31 décembre 2023, la Cress de Bretagne regroupait 114 réseaux régionaux et structures de l'économie sociale et solidaire, organisés par collèges de la façon suivante :

Collèges	Nombre d'adhérents
1 - Coopératives	19
2 - Mutuelles	10
3 - Associations	56
4 - Entreprises sociales	9
5 - Fondations	1
6 - Employeurs	1
7 - Pôles ESS	18
	114

Retravailler les statuts pour mieux représenter et animer le mouvement de l'ESS

Une grande partie des réseaux régionaux de l'ESS actifs en Bretagne est adhérente à la Cress. Ce qui confère déjà à la Cress une très forte représentativité sectorielle, territoriale et statutaire.

Avec l'ensemble des Pôles et des TAgBZH (qui rassemblent plus de 900 organisations de l'ESS adhérentes), la Cress a entamé en 2022 une démarche d'accompagnement en vue de restructurer le collectif régional pour mieux répondre aux enjeux du territoire. Ce processus amène à questionner la place de ces organisations territoriales (et de leurs adhérents) dans la gouvernance de la Cress et donc à retravailler les statuts de la Cress pour mieux représenter le mouvement politique de l'ESS.

Un groupe de travail « statuts » composé de 6 membres du CA s'est réuni à 2 reprises en 2023 (13 mars et 11 mai) pour commencer le travail d'élaboration de ces nouveaux statuts, en cohérence avec le cadre national fixé entre les Cress au sein d'ESS France. Des points de situations ont été effectués en conseil d'administration, lors de l'Assemblée générale du 25 mai et lors du RDV de l'ESS du 28 novembre.

b. Des instances pour piloter la Cress

Le RdV de l'ESS

Le RdV de l'ESS a réuni 139 personnes le 25 mai à Guingamp. L'Assemblée Générale s'est tenue le matin et a été l'occasion de valider les différents rapports et de faire un point d'information sur le processus de réorganisation Cress-Pôles-TAgBZH-Cric en cours.

Le temps de l'après-midi a été consacré à de l'interconnaissance et de la mise en réseau et à un débat avec des pouvoirs publics partenaires de l'ESS (Gaëlle Le Stradic, Conseillère régionale déléguée à l'ESS, Christine Orain-Grovalet, Vice-présidente du Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Emmanuelle Rousset, Vice-présidente du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, Patrick Brigant, Vice-président au Développement économique, Leff Armor Communauté) afin d'échanger sur les enjeux de l'ESS vus du côté des pouvoirs publics.

Animer les instances de la Cress

Le conseil d'administration (CA) de la Cress de Bretagne s'est réuni à 5 reprises durant l'année 2023, en présentiel puis en mixte distanciel/présentiel afin de permettre la participation des personnes éloignées de Rennes. Le bureau s'est réuni 6 fois, en alternance avec les réunions du CA, également en présentiel ou mode hybride.

Le taux de présence des administrateur-trice-s au CA est très élevé (+ de 70% de présence des 26 membres sur l'année). A la Cress, les décisions sont prises, en moyenne, avec 90% des mandats représentés, quand les excusé-e-s représenté-e-s se rajoutent aux présent-e-s. cela contribue à la bonne représentativité de la Cress et à la légitimité de ses décisions. Les modalités de déroulement des instances n'y sont pas pour rien. Leur tenue en visioconférence ou mixte présentiel/distanciel a permis une plus grande présence, même si cela est plus difficile à animer de manière participative.

présents	72		89
excusés représentés	18	90	9
excusés non représentés	0	90	0
absents	10	100	2

c. Contribution à la structuration nationale de l'ESS

La Cress de Bretagne, conformément aux décisions prises par son Conseil d'Administration, assume un rôle important dans les instances nationales de structuration de l'ESS au sein d'ESS France (Chambre Française de l'Economie Sociale et Solidaire). Les enjeux nationaux sont abordés à tous les conseils d'administration et bureaux de la Cress.

Michel Pier Jezequel, Président de la Cress, est vice-président d'ESS France. Il représente la Cress au Comité des Régions (COREG – espace de concertation entre Cress) et est membre de son comité restreint chargé de l'animation de ce COREG. Il est également membre du COS - comité d'orientation stratégique – de l'Avisé. Marie-Martine Lips, Vice-Présidente de la Cress, est également membre du CA d'ESS France.

De plus, les salarié-e-s de la Cress participent activement aux temps de mutualisation et de recherche que constituent les groupes de travail nationaux du réseau des Cress (DIRCRESS, observatoire, communication, mois de l'ESS, éducation ESS, plaidoyer, économie circulaire, TEE...).

d. Animation du réseau territorial de l'ESS

Depuis 2009, la Cress assure une mission d'animation du réseau des pôles ESS sur l'ensemble de la Région. Cette fonction, via l'organisation de rencontres et de temps de travail collectifs, est un pilier central du fonctionnement du réseau. Les rencontres ont cette année été très en phase avec le travail sur la restructuration Cress-Pôles-TAgBZH-Cric (voir ci-dessous) :

Organisation et animation d'un séminaire entre salarié-es :

En 2023 une rencontre a été organisée spécifiquement entre les salariés des Pôles ESS. Plusieurs sujets y ont été abordés :

- Échanges de pratiques : lien aux collectivités, développement de projets locaux, définition de la stratégie territoriale...
- Partage d'informations sur les actualités communes,
- Coconstruction du projet stratégique,
- Échange sur la réorganisation du collectif Cress-Pôles-TAgBZH-Cric

17 pôles étaient présents à ces rencontres représentant 32 personnes.

Organisation d'une journée d'accueil :

Journée à destination des salarié-es et administrateur-trices du collectif Cress-Pôles-TAgBZH-Cric, elle permet de s'approprier l'histoire du collectif auquel participent chacun-es, ses enjeux, ses projets et actions.

21 personnes ont participé à cette journée, avec une évaluation notant la journée comme une "bonne" et majoritairement une "très bonne" journée nécessaire à la prise de poste.

Organisation et animation de la communication interne au collectif :

Depuis 2 ans, la Cress anime le réseau social interne au collectif permettant de partager des informations (évolution de dispositifs, appels à projets, évolution législative, etc...), de développer des projets communs et de stocker des documents partagés.

Envoi d'une lettre d'informations interne :

Depuis 2 ans, la Cress expérimente la coordination et la diffusion d'une lettre de diffusion interne permettant de partager les actualités régionales et locales de quelques projets de Pôles, de TAgBZH et du Cric. Après deux années d'expérimentation cette lettre ne sera pas reconduite en 2024 puisqu'elle n'était que peu ouverte par les membres du collectif.

e. Structuration du collectif Cress-Pôles-TAgBZH-Cric

Depuis 2018, un travail de structuration du collectif Cress-Pôles-TAgBZH-Cric a été engagé. S'il a d'abord porté sur la mutualisation d'outils supports (RH, circulation de l'information, etc...), un nouveau virage a été pris depuis deux ans.

En effet, en 2022, le comité de pilotage du collectif a souhaité solliciter un DLA pour le collectif Cress-Pôles-TAgBZH-Cric pour construire une nouvelle étape dans sa structuration. Les enjeux RH et de modèles économiques sont effectivement récurrents pour ces structures, tout comme les enjeux d'intercoopération, d'articulation et d'efficacité dans la mise en œuvre de l'offre de services. Le DLA a permis fin 2022 de valider une évolution de la structuration du collectif autour d'un scénario de refonte de la gouvernance de la Cress et de l'accompagnement de regroupements infrarégionaux et/ou thématiques. Le collectif s'est également accordé autour d'un plan d'actions pour 2023 consistant à :

la construction d'un organigramme légitime de pilotage :

Autour d'un comité de pilotage composé de 6 structures élues par le collectif (Rich'ESS, Adess Brest, Adess Centre Bretagne, Peps Auray, Horizons Solidaires et Adess OCA) et de la Cress, et d'une équipe opérationnelle (composée elle de 8 salarié-es du collectif volontaires) ces deux espaces, animés par la Cress, ont été à la manœuvre des travaux 2023.

la construction d'un projet stratégique commun au collectif :

Sur propositions de l'équipe opérationnelle, le collectif s'est doté de deux grandes orientations stratégiques communes, déclinées en ambitions et en promesses pour différentes cibles. **Ces orientations ont été validées collectivement au séminaire 2024 à l'unanimité des structures membres.** En 2024, il s'agira de finaliser ce projet stratégique en construisant une offre de services communes.

la définition de potentielles nouvelles unités employeuses :

Sur la base de plusieurs schémas de structuration de la Bretagne, l'équipe opérationnelle a proposé des schémas d'organisation territoriale potentielle avec une évolution des unités employeuses. Après l'été 2024, chaque organisation a été invitée à se positionner sur de potentielles évolutions de la structuration régionale. Devant des choix très hétérogènes, le comité de pilotage du collectif a proposé d'ajuster la méthode de manière à effectuer un choix collectif en 2024 permettant de penser une structuration régionale cohérente de l'ESS pour les 20 prochaines années.

La Cress a particulièrement été impliquée dans ces travaux. En 2024, il s'agira de permettre au collectif de prendre une décision sur son choix d'organisation futur et d'accompagner les structures dans la mise en œuvre de ce choix.

2. Animer les partenariats régionaux et la stratégie régionale de l'ESS

a. Animation de la stratégie régionale ESS (SRESS)

Le COFIL de la Stratégie Régionale de l'ESS a pour objectif de partager collectivement les enjeux et actions relatives au développement de l'ESS. Elle rassemble une quarantaine de participant.e.s : acteurs publics (État, Région, Départements, EPCI¹...) et ESS (Cress, Réseaux régionaux, Pôles, Employeurs...). Les réunions sont préparées conjointement entre l'État, la Région et la Cress.

Une réunion de COFIL s'est tenue le jeudi 13 avril 2023 (32 participant.e.s, 18 hommes / 14 femmes, 9 représentant.e.s de pouvoirs publics, 23 de structures ESS) et a permis de redéfinir le cadre de gouvernance de la SRESS et de faire le point sur l'avancée des 19 objets de travail prioritaires.

¹ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

b. Animation des partenariats et participation aux instances de représentation

Les partenariats régionaux

Outre ce travail d'animation de la SRESS, la Cress assure en permanence un travail de mise en relation entre les acteurs, de réponses aux sollicitations, et de diffusion de l'information avec et pour les pouvoirs publics et les réseaux de l'ESS. Cela s'est traduit en 2023 par de nombreuses **rencontres bilatérales, des participations à des colloques et événements, des relais d'information et appels à projets**. Nous ne disposons pas d'indicateurs pour rendre précisément compte de cette fonction d'Accueil-Information-Orientation au niveau régional. C'est un travail à conduire.

Les espaces de représentation

La Cress a participé régulièrement à des instances mises en place par les pouvoirs publics.

- **Le CESER - Conseil Economique Social et Environnemental Régional**
 - Le CESER a été renouvelé en fin d'année après une période de concertation dans laquelle la Cress s'est impliquée en lien avec la Préfecture et les réseaux de l'ESS.
 - Le nouveau CESER (mandature 2024-2030) a été installé début janvier 2024 avec une place globalement renforcée de l'ESS, à l'exception de l'absence de siège pour le Mouvement Associatif, malgré une revendication collective. Marie-Martine LIPS représente la Cress (collège 3) et est présidente de la commission 5 (Transition écologique). Parmi les membres du CA et du bureau de la Cress siègent également au CESER, Michel Pier JEZEQUEL au titre de l'UR des Scop et Scic de l'Ouest (collège 1) et Fabienne Colas au titre de la Mutualité Française (collège 3).
 - La Cress anime le réseau des représentant.e.s de l'ESS au CESER afin que des prises de position de l'ESS puissent être élaborées en concertation. Ainsi, des avis ont pu être émis au nom de l'ensemble des membres du CESER siégeant au nom de structures de l'ESS.
- **Le comité de suivi des fonds européens et la commission régionale de programmation des fonds européens** sont des espaces de pilotage des fonds européens en Bretagne. Durant l'année 2023, la Cress a contribué à porter la parole de l'ESS dans la mise en œuvre des programmes opérationnels FEDER-FSE.
- **Bretagne Développement Innovation.** La Cress est membre du Conseil de Surveillance de BDI, agence de développement économique partenariale du Conseil Régional. Compte tenu des nouvelles orientations de la BDI et du travail exclusif sur des grandes priorités stratégiques qui croisent peu les préoccupations de l'ESS, l'investissement de la Cress dans ce partenariat a été limité.
- **Le CRALIM - Comité régional de l'alimentation.**
- **La Conférence Bretonne de la Biodiversité.**

3. Sensibiliser les acteurs publics et l'environnement socio-économique

a. Formation et sensibilisation des collectivités territoriales à l'ESS

Dans le cadre du partenariat national avec le CNFPT et le RTES, la Cress a poursuivi en 2023 l'organisation des webinaires à destination des technicien·ne·s et élu·e·s des collectivités (EPCI, Communes, Départements, Syndicats). Ces webinaires permettent de présenter des témoignages ou

initiatives inspirantes mettant en exergue les rôles des collectivités et les outils pour favoriser le développement de ces coopérations sur le territoire.

Le premier webinar portait sur la “Découverte du monde associatif pour mieux coopérer avec les associations “. Il a été co-construit avec le Mouvement Associatif de Bretagne et a eu lieu le vendredi 9 juin 2023. Le second, organisé le mardi 27 juin 2023, portait sur “Les enjeux environnementaux dans la commande publique” et a été co-construit avec Atout Clauses et Reseco. Enfin, le troisième a été co-organisé avec le CD35, le TAg35 et La Rivée pour aborder “L'ESS comme levier de développement local dans les territoires ruraux” le vendredi 17 novembre 2023. Au total, ce sont 44 participant.e.s qui se sont retrouvé.e.s lors de ces webinaires avec en moyenne 55% d'EPCI présents et 45% de Communes.

Fin 2023, la Cress, en partenariat avec le CNFPT et le RTES, a pu débiter l'organisation d'un cycle de 5 webinaires thématiques dont l'un portera sur les 10 ans de la loi ESS en février 2024.

4. Promouvoir l'engagement – des jeunes en particulier – dans des projets collectifs

a. L'ESS à l'école

Pilotage éducation à l'ESS

En 2023, nous avons poursuivi le travail avec les signataires de la convention de coopération régionale “éducation à l'ESS” signée en décembre 2021. Cette convention signée pour 5 ans entre l'Académie de Rennes, la DRAAF, la Région Bretagne, L'ESPER et la Cress Bretagne vise au développement des actions d'éducation à l'ESS en milieu scolaire. Pour l'année 2023, les partenaires ont défini 5 priorités annuelles :

- Accompagner l'organisation d'actions dans le cadre de la Semaine de l'ESS à l'Ecole,
- Contribuer aux actions de découverte des spécificités du secteur de l'ESS,
- Faciliter la formation des équipes éducatives à l'ESS,
- Permettre une bonne communication entre les signataires sur les actions de formation ainsi que les ressources et outils pédagogiques permettant de sensibiliser les enseignant.e.s et/ou les élèves à l'ESS,
- Permettre l'organisation d'un réseau d'acteurs « Sensibilisation Jeunes et ESS » à l'échelle régionale.

A ce titre, plusieurs actions ont pu être menées :

- Organisation d'un comité de pilotage élargi avec la participation de membres de L'ESPER et de pôles de développement de l'ESS,
- Réalisation de deux kits de stage pour les tuteurs.trices de 3e et 2nde, ces kits sont en expérimentation pendant un an,
- Contribution aux contenus dédiés à l'ESS sur le site Idéo, site d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne,
- Valorisation des projets d'éducation à l'ESS menés dans les établissements au travers de la rédaction d'un “catalogue de projets inspirants”,
- Réflexion sur l'organisation d'un webinar de sensibilisation à l'ESS pour les jeunes du conseil régional des jeunes, du conseil académique de la vie lycéenne, éco-délégué.e.s, ou encore eco-responsables.

L'animation des partenariats

La Cress a pu également contribuer à d'autres espaces de concertation et d'autres actions phares sur le territoire :

Les Pôles ESS : La Cress a animé tout au long de l'année un groupe de travail Pôles-Cress sur l'éducation à l'ESS à l'école. Dans ce cadre, une journée d'échanges de pratiques autour de supports pédagogiques d'éducation à l'ESS a été organisée en juillet 2023.

ESS France et le réseau des Cress : Tout au long de l'année, la Cress Bretagne a poursuivi son implication dans la coordination de la délégation inter-Cress sur l'éducation à l'ESS et au sein de la commission « promotion et sensibilisation à l'ESS » d'ESS France.

Plan breton de mobilisation pour les jeunes : Depuis la mise en place en 2018 du plan breton de mobilisation pour les jeunes, piloté par l'Etat et la Région, la Cress s'est positionnée pour participer à plusieurs chantiers. Dans ce cadre, nous avons pu participer aux réunions du chantier 8 "Engagement des jeunes".

Plateforme régionale EEDD : Depuis 2020, la Cress est devenue membre de la plateforme régionale « Education à l'environnement et au développement durable », incluant la DREAL, la DRAAF, les Conseils départementaux, etc. Cet espace permet de faire mieux connaître l'éducation à l'ESS, en général, et le dispositif « Mon ESS à l'École », en particulier, à des partenaires impliqués sur l'éducation au développement durable. La Cress a pu participer à plusieurs comités techniques et au 3e comité stratégique pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les actions dans les établissements

Dans le même temps, les actions dans les établissements scolaires se sont poursuivies. Cette année les classes ont été impactées par les mouvements sociaux qui ont touchés le pays pendant plusieurs mois début 2023. Pour ces raisons, cela a pu freiner le déploiement et l'organisation de certains projets engagés. Malgré tout, environ 1 000 élèves et une soixantaine d'enseignant-e-s se sont impliqué-e-s en Bretagne, accompagné-e-s par des structures ESS dont, principalement, les pôles de développement de l'ESS.

Plusieurs interventions ponctuelles ont été réalisées auprès des établissements de l'enseignement supérieur. Le groupe de travail du collectif a pu se réunir plusieurs fois dans l'année pour échanger sur les sollicitations et les supports pédagogiques.

La Cress, en partenariat avec l'Adess Brest, a pu animer un module de 10h auprès des élèves du Master 1 mention Economie Sociale et Solidaire de l'université Rennes 2.

La coordination du dispositif « Mon ESS à l'École »

Déploiement des actions

Depuis 2016, la Cress Bretagne travaille en partenariat avec L'ESPER pour la coordination locale du dispositif « Mon ESS à l'École » afin :

- de soutenir l'émergence et l'inscription d'initiatives d'établissements dans le dispositif,
- d'assurer le suivi opérationnel du projet en Bretagne.

Pendant l'année 2022-23, ce sont 13 projets qui ont été développés sur le territoire : Rennes, Pont-Aven, Brest (3 projets), St Pol de Léon, Fouesnant, Loudéac, Dinan, Lorient (2 projets), Hennebont, Ploërmel. Fin décembre 2023, 13 projets en lycées (8), collèges (2) et MFR (3) sont déjà engagés pour l'année scolaire 2023-2024.

Relation partenariale avec L'ESPER

Le partenariat avec L'ESPER national se poursuit au travers des points de coordination « Mon ESS à l'École » proposés par l'ESPER, grâce à notre participation aux différents GT et aux échanges réguliers avec la correspondante nationale de L'ESPER dédiée à la région Bretagne. La mobilisation d'un réseau de référent-e-s de L'ESPER en Bretagne se consolide chaque année un peu plus au travers de : « l'ESS Team breton ».

L'organisation de deux journées de formations dédiées aux outils d'éducation à l'ESS ont été proposées pour les Pôles ESS, les membres de L'ESPER et toutes autres structures de l'ESS intéressées.

b. Hors scolaire

Jeunes Ambassadeurs ESS

Depuis mai 2016, la Cress porte un agrément collectif d'accueil de volontaires en service civique au bénéfice de ses adhérents, en général les Pôles de développement de l'ESS. En 2023, nous avons pu accueillir Enercoop et l'UNAT sur notre agrément. Ce sont 8 volontaires en service civique qui ont été accueilli-e-s par les structures bénéficiaires (dont 4 pour qui le service civique avait démarré en 2022).

Dans ce cadre, la Cress a renouvelé son partenariat avec Concordia et Les Petits Débrouillards afin d'animer une communauté de volontaires engagée pour les transitions écologiques. Au dernier trimestre 2023, c'est près d'une trentaine de jeunes qui a débuté une mission de service civique permettant d'agir pour les transitions écologiques en Bretagne. Des regroupements sont organisés afin de permettre les synergies entre les structures et la co-construction d'actions communes.

En parallèle, la Cress a proposé, en partenariat avec la DRAJES, d'organiser des rencontres de jeunes en service civique issus des structures de l'ESS. Une journée de rencontre a pu être organisée en février 2023 et une demi-journée en avril 2023. Une rencontre en distanciel est prévue en janvier 2024 ainsi qu'une journée programmée pour février 2024.

Les coopératives d'éducation à l'entrepreneuriat collectif

Après avoir joué le rôle de réseau régional d'appui aux CJS jusqu'en 2019, la Cress participe à la dynamique collective de la coopérative - le CRIC - par différents biais :

- Appui au fil de l'eau à la gérance
- Participation au conseil d'administration de préfiguration

c. 16^{ème} édition du Mois de l'ESS

Le Mois de l'ESS accroît son impact en 2023, avec **350 événements bretons** (ce qui a représenté 17% des événements nationaux), incluant une partie des événements Festisol, Alimenterre, Semaine de

la finance solidaire, Semaine Européenne de la réduction des déchets. 132 structures sont organisatrices, pour un public estimé à 20 000 participant-e-s. 28 structures adhérentes à la Cress ont organisé au moins 1 événement.

Le travail de coordination avec les Pôles ESS s'est maintenu en 2023, avec une évaluation des besoins en support de communication. ESS France a poursuivi l'outillage des coordinations locales et des organisateurs.

La Cress a conduit un partenariat avec Réseau Bretagne Solidaire, coordinatrice régionale du Festisol et d'AlimenTERRE, qui ont lieu à la même période et avec les mêmes cibles, pour mutualiser le dossier de presse et coordonner les communications.

La Cress a fourni aux Pôles ESS et aux organisateurs des outils de communication : logo du Mois, visuels pour pages web, outils personnalisables, hashtag pour communiquer sur les réseaux sociaux et les supports papiers habituels : programmes et affiches. La Région Bretagne, le Crédit Mutuel de Bretagne et le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine ont contribué au financement de ces outils et de la coordination. Les Conseils départementaux du Finistère, des Côtes-d'Armor, Brest Métropole, Rennes Métropole ainsi que quelques communes d'Ille-et-Vilaine ont apporté leur soutien à la diffusion par de l'affichage urbain : **123 faces abribus** ont ainsi hébergé l'affiche du Mois de l'ESS.

La Cress Bretagne décerne **le Prix régional de l'ESS** à l'association *Sors tes moutons*, bergerie urbaine et inclusive située à Saint-Brieuc. Avec ce Prix, l'association bénéficie de 1000 € et d'un relais en communication durant l'année 2024.

Le Prix national dans la catégorie Utilité sociale a été décerné à l'association lorientaise *Optim'ism*, pour son projet d'aide alimentaire "Bocal et Brouette".

II. ACCOMPAGNEMENT

La Cress assure, d'une part, un travail d'animation de l'écosystème d'accompagnement et de réseaux de professionnels de l'accompagnement ESS, et coordonne et/ou met en œuvre, d'autre part, des démarches et dispositifs pour soutenir la création, la consolidation et le développement des activités et des organisations de l'ESS.

1. Animer l'écosystème d'accompagnement, de financement et de formation de l'ESS

L'animation de l'écosystème d'accompagnement a pour objet de favoriser l'articulation, les complémentarités entre les acteurs de l'accompagnement et d'identifier des actions à conduire de manière mutualisée pour structurer et renforcer la chaîne de l'accompagnement. A cet effet, un important travail de mobilisation des partenaires est mené depuis plusieurs années, à destination :

- Des partenaires ESS du soutien à la création d'activité ESS (France Active Bretagne, Union régionale des SCOP et SCIC, Coopératives d'activités et d'emplois, etc...),
- Des réseaux d'acteurs fédératifs (Mouvement associatif de Bretagne, réseau Guid'asso, UNEA, FEI, UNAT, etc.),
- Des partenaires institutionnels (Région Bretagne, État et Conseils départementaux, etc...),
- Des acteurs de l'écosystème du développement économique (CCI, CRMA, Ordre des experts-comptables, acteurs bancaires, etc...).

En 2023, le comité de pilotage TrajectoirESS s'est réuni à 2 reprises :

- un séminaire d'une journée en juin a rassemblé les organisations membres de TrajectoirESS et a permis de définir 3 priorités communes :
 - remettre en place une offre d'émergence maillant le territoire
 - mettre en place un marketing commun pour la création d'activité
 - caractériser les dispositifs de consolidation/développement, et les métiers de l'accompagnement ESS
- Un comité de pilotage en décembre a permis de faire un point d'avancement sur les 3 priorités et de préparer la présentation des travaux aux partenaires institutionnels (dont un projet de marketing collectif de l'offre de création d'activité)

Le 14 décembre 2023, la Cress a co-organisé avec Le Mouvement Associatif de Bretagne et France Active Bretagne une journée à destination des professionnels de l'accompagnement ESS. Cette journée a rassemblé une trentaine de professionnels issus de différents dispositifs (Guid'asso, TAgBZH, DLA, Pôles...), et activités (accompagnement, formation, financement). Cette journée devrait trouver des suites en 2024 à travers l'organisation de temps courts thématiques.

2. Expérimentation de la fonction Accueil, Information, Orientation en Finistère

Depuis 2006, l'antenne finistérienne de la Cress assurait une présence et un relai des actions de la Cress Bretagne dans le Finistère avec un rééquilibrage Ouest-Est des missions ESS développées à

l'échelle régionale. Ses objectifs s'articulaient autour de deux missions : le pilotage et l'animation des partenariats, d'une part, et l'animation de dynamiques de coopération, d'autre part, avec pour thématique principale ces dernières années, l'aide alimentaire.

Suite à des échanges avec l'exécutif départemental, une inflexion importante du partenariat a eu lieu en 2023 avec pour objectif de réorienter l'action de la Cress vers les finistériennes et les finistériens. C'est donc la mise en place du dispositif Accueil, Information, Orientation qui a été expérimentée, en partenariat avec les Pôles ESS du 29.

Description de l'AIO :

- Accueil de proximité sur rendez-vous (écoute du besoin, diagnostic) en fonction de l'échelle du projet (envergure locale ou départementale)
- Information : transmission de ressources documentaires, d'information personnalisée, sessions collectives d'information de 2h à 3h
- Orientation : étude approfondie de dossier, prescription et conseil d'orientation dans le parcours d'accompagnement, mise en relation, reporting, suivi (rdv m+1, m+3)
- Fonctions transversales : veille territoriale, communication et promotion, animation de l'écosystème d'accompagnement

Objectifs et finalités :

- Faciliter l'accès aux ressources et dispositifs adaptés aux besoins, dans une logique de réponse à des besoins non couverts, et renforcer le flux des entreprises en demande vers les acteurs et dispositifs d'accompagnement (pouvoirs publics et acteurs privés)
- Accueillir, informer, orienter de nouveaux porteurs et porteuses de projets et entreprises de l'ESS et simplifier le parcours
- Structurer, animer et mailler l'écosystème de l'accompagnement au développement économique dans le champ de l'ESS
- Impulser des projets d'innovation sociale sur les territoires
- Être une caisse de résonance des initiatives et structurations locales pour nourrir les axes stratégiques avec les partenaires

En 2023, ont ainsi été accueilli.e.s :

- 110 porteurs et porteuses de projets
- 80 organisations
- 10 entreprises de l'économie classique
- 24 représentant-es de collectivités

Par ailleurs, et en particulier au premier semestre 2023, de nombreux rendez-vous politiques et techniques ont eu lieu avec le Département afin de dessiner les contours du nouveau partenariat.

Pour terminer, les travaux engagés sur l'aide alimentaire et dans le partenariat avec Solaal ont eu quelques résonances sur le début d'année 2023 avec la clôture de l'étude de Solaal sur les gisements et la mise en lien entre producteurs et structures en capacité de mobiliser des équipes de glanage et reconditionnement de denrées à destination de l'aide alimentaire.

3. Piloter et animer le réseau TAgBZH

a. Pilotage du réseau TAgBZH

Le **comité de coopération TAg BZH**, composé des directeur-trice-s et coordinateur-trice-s des TAg BZH, est le lieu de pilotage des actions du réseau. Il s'est réuni 8 fois en 2023 pour suivre les partenariats communs, valider les principales étapes de la refonte de l'offre de service, et contribuer aux travaux de réorganisation Cress-Pôles-TAgBZH-Cric.

Le comité de coopération et le groupe de travail "Incubateur" se sont réunis à deux reprises afin de travailler la **refonte de l'offre de service Idéateur** et la création d'une offre de service **Pré-Incubateur**, en continuité des séminaires départementaux initiés en 2022 qui avaient permis de valider un nouveau projet stratégique. L'une de ces réunions a permis de se nourrir des expériences des Ecosolies, ainsi que de l'incubateur d'innovation sociale de l'Outaouais (Québec).

A l'automne, 5 salarié.es du réseau ont suivi une **formation à la mesure d'impact**, première brique d'un chantier qui mobilisera le groupe de travail "Incubateur" sur l'année 2024.

Enfin, la Cress poursuit le portage des financements FEDER pour l'ensemble du réseau. Cette mission s'accompagne d'un appui renforcé à l'ingénierie financière et de gestion des TAgBZH : soutien à l'élaboration des budgets, outils et contrôle de gestion, etc... L'année 2023 a été marquée par l'audit du dossier FEDER 2019, ce qui a nécessité une implication accrue sur le sujet par rapport aux années précédentes.

b. Animation du groupe de travail Incubateur & événements auprès des incubé.es

Le groupe de travail "Incubateur" s'est réuni 4 fois en 2023. Il est le lieu d'échanges sur les pratiques de l'accompagnement (retours d'expériences, revues de projets) et sur l'outillage des chargé.es de mission (exemple : outil CRM), et donne lieu à des productions (note sur le taux de pérennité des entreprises).

Le 10 février, [une visite de quatre tiers-lieux inspirants](#) a été organisée en partenariat avec Bretagne-Tiers-Lieux pour une quinzaine de porteur.euse.s de projets du réseau TAgBZH. Le 6 avril, la [journée « Financements : du projet à la réalité »](#) a rassemblé 65 porteur.euse.s de projets incubés et des partenaires financiers à Brest. Un fil conducteur a animé l'ensemble de la journée : la recherche de financements pour ces projets en phase de lancement d'activité.

L'année a également été ponctuée de visioconférences à destination des porteur.euse.s de projet : intervention de la DREETS sur l'agrément ESUS, de la MAIF sur les risques des dirigeant.e.s, de l'équipe Economie Circulaire de la Cress & de Bretagne-Tiers-Lieux sur les conseils et financements possibles, de la chargée de mission Transition Ecologique et Energétique de la Cress sur l'accompagnement à la transition de son projet.

Enfin, un portfolio des projets incubés est en cours de création et devrait être publié courant 2024.

4. Soutenir la consolidation et le développement des organisations de l'ESS

a. Animation et coordination du DLA

L'activité 2023 du dispositif en Bretagne

La Cress a été reconduite comme opératrice du DLA régional pour la triennale 2023-2025 comme France Active Bretagne, Réso Solidaire et l'Espace Associatif, opérateurs départementaux.

En 2023, les opérateurs DLA ont accompagné 140 structures, notamment dans les secteurs de la culture, des arts et du patrimoine, du sport, de l'animation sociale et des établissements ou services d'accueil collectif. Les thématiques d'intervention concernent principalement :

- le projet et la stratégie,
- le modèle socio-économique et la gestion financière,
- les RH et l'organisation interne.

Les accompagnements réalisés en 2023 ont concerné 4 309 emplois dont 2 613 CDI, 1 696 CDD et 248 emplois aidés. 113 ingénieries dont 103 individuelles et 10 collectives, ont été mises en œuvre.

Les crises sanitaire et énergétique continuent d'avoir un impact sur les activités des structures, leurs organisations et leurs modèles économiques. Découle de cette situation un questionnement important des acteurs sur leur projet stratégique, la viabilité de leur modèle économique et leurs ressources humaines.

La difficulté des structures à mobiliser des bénévoles, notamment dans les conseils d'administration, se stabilise pour la première fois en 2023. Un travail a été mené sur la gouvernance associative par la Cress et 4 Pôles ESS du territoire en lien avec le DLA. Une première étude, à laquelle ont participé les chargé.e.s de mission DLA départementaux et régional, a été réalisée par un prestataire extérieur sur les facteurs déclencheurs qui conduisent à une évolution des modalités de gouvernance dans les structures ESS. Une enquête de terrain complémentaire (projet « Les Gouvernails ») a ensuite été initiée par les Pôles ESS et la Cress pour interroger les structures sur leur gouvernance et animer des temps de retours d'expérience sur des nouveaux modèles de gouvernance partagée. Les chargé.e.s de mission DLA départementaux ont participé aux comités d'appui locaux et la chargée de mission DLA régional au comité de pilotage régional.

En 2024, le DLA va resserrer ses liens avec le projet « Les Gouvernails » en expérimentant la co-construction d'un ou plusieurs accompagnements DLA sur la gouvernance avec les Pôles ESS du territoire.

b. L'activité du DLA régional

La Cress a pour mission d'impulser le dispositif à l'échelle régionale en accompagnant les structures d'une part, et en jouant un rôle d'interface entre les acteurs d'autre part, ce qui se traduit par deux principaux axes de travail.

Accompagner des réseaux à dimension régionale

L'accompagnement se définit par la réalisation et la rédaction d'un diagnostic partagé, l'élaboration d'un plan d'accompagnement articulant plusieurs ressources du territoire, le recrutement de consultants à travers un appel d'offre, le suivi post accompagnement et la gestion des budgets, des conventions et les achats de prestations.

Cette mission représente environ 35% du temps du DLA régional.

En 2023, le DLA régional a terminé 5 accompagnements, lancés en 2022 :

- Fibois Bretagne, sur le modèle économique et la communication institutionnelle
- Mouvement Associatif de Bretagne, sur le modèle socio-économique et les outils de pilotage financier (1 jour a été ajouté sur la convention 2023)
- Réseau Cohérence sur les projets associatif et stratégique
- Réseau Diwan, sur l'organisation interne et l'offre de services RH
- La Ligue de surf de Bretagne, sur la structuration associative et les nouvelles instances de gouvernance

Ces accompagnements concernent 5 structures, représentant 201 emplois, dont 198 CDI et 3 CDD.

Quatre nouveaux accompagnements ont été lancés en 2023 :

- 10 Maisons Sports Santé, sur la création d'un réseau régional,
- La Fédération des Paniers de la Mer, sur les projets fédéral et stratégique,
- BATYLAB, Réseau régional des Bâtisseurs durables, sur le changement d'échelle et la pérennisation de l'activité
- 6 FJT et l'URHAJ, sur les modèles économiques et le positionnement stratégique des FJT de Bretagne

Ces 4 nouveaux accompagnements concernent 19 structures représentant 319 emplois consolidés, dont 256 CDI et 63 CDD.

Animer et coordonner le dispositif au niveau régional

Cette mission a 4 objectifs :

- animer et articuler le dispositif au niveau régional, l'inscrire dans l'écosystème d'accompagnement de l'ESS et favoriser l'articulation des solutions d'accompagnement autour des structures bénéficiaires du DLA,
- animer le réseau des DLA départementaux de la région,
- appuyer le pilotage régional et gérer le dispositif,
- participer aux temps de co-construction, de professionnalisation et aux démarches d'évaluation organisés au niveau suprarégional.

Cette mission représente environ 65% du temps du DLA régional

La Cress a participé et/ou animé des Inter DLA et autres temps d'échanges entre chargé.e.s de mission, des réunions de comités d'appui départementaux, des comités stratégiques, des temps de contribution aux travaux nationaux et des temps d'échanges avec les Centres de Ressources DLA. Elle a également réalisé le référencement des prestataires sur la banque de données nationale Enée.

La DLA régional a co-organisé, avec les DLA régionaux Pays de la Loire et Centre Val de Loire, un séminaire de deux jours à Angers. Cet événement a réuni une trentaine de chargé.e.s de missions DLA des trois régions, l'Avise et l'ensemble des centres de ressources DLA.

Le comité d'orientation, instance régionale née de la réforme de Cadre d'Action National, a été organisé en avril 2023. L'ensemble des pilotes, opérateurs et chargé.e.s de mission du dispositif, ainsi que certain.es membres des comités d'appui infra-régionaux se sont retrouvés à Rostrenen. Le prochain comité d'orientation régional aura lieu le 13 février 2024, à Rennes.

c. « Traits d'unions » - soutien à la coopération avec les entreprises hors ESS

Lancé fin 2020, le projet « Traits d'unions » a franchi une nouvelle étape en 2023 avec l'essaimage sur 5 nouveaux territoires (Pays de Saint Briec, Vannes, Centre Ouest Bretagne, Lorient et Brest). Avec la poursuite du projet sur les quatre premiers territoires expérimentaux (pays de Morlaix, Fougères, Vitré et Auray), c'est au total sur 9 pays que le projet est déployé. Porté sur les territoires par les Pôles ESS et coordonné par la Cress à l'échelle régionale, ce projet vise à développer les partenariats entre entreprises de l'ESS et entreprises engagées.

9 réunions du groupe de travail composé de la Cress et des Pôles parties prenantes ont été réalisées sur l'année (1 réunion d'une heure mensuelle, 1 journée de travail par trimestre). Ces temps d'échange ont permis de faciliter le transfert de méthodologie sur les nouveaux territoires, et de poursuivre l'outillage collectif et le partage d'expériences. Le comité de pilotage régional, réunissant les Pôles ESS porteurs de l'action, la Cress, la DREETS, la Région, s'est réuni 2 fois en 2023.

Un travail a été mené en 2023 avec la Région Bretagne pour venir soutenir de façon complémentaire les Pôles ESS sur le déploiement du projet, avec une subvention actée à l'automne 2023.

Dans ce projet, la Cress assure le suivi administratif et financier des financements régionaux (DREETS et CRESS), les relations partenariales à l'échelle régionale, l'animation des groupes de travail et du comité de pilotage régional, ainsi que la production d'outils communs.

d. Développement des achats responsables en faveur de l'ESS

En 2023, la Cress a entretenu un dialogue régulier avec le Conseil régional, les réseaux de l'inclusion (Unea, FEI et Coorace), les pôles ESS, et quelques collectivités territoriales, afin d'élaborer une stratégie de soutien au développement des achats responsables en faveur de l'ESS. La construction de cette stratégie a conduit fin 2023 à la finalisation d'une convention avec le Conseil régional de Bretagne dans le cadre de son SPASER (schéma de promotion des achats socialement et économiquement responsables).

Dans le même temps, la Cress a apporté un soutien opérationnel à plusieurs pôles ESS dans la mise en œuvre de projets locaux en lien avec le développement des achats responsables : un ESSpresso à Auray, une journée sur les achats responsables à destination des élus et services achats de Vannes Agglo et de ses communes membres, un rendez-vous avec Lorient Agglo et Rennes Métropole sur leurs schémas respectifs. Ces expérimentations ont permis de tester et préfigurer des formats susceptibles d'être renouvelés à partir de 2024.

Dans ce projet, la Cress assure le suivi administratif et financier des financements régionaux (DREETS et CRESS), les relations partenariales à l'échelle régionale, l'animation des groupes de travail et du comité de pilotage régional, ainsi que la production d'outils communs.

e. Soutien aux Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)

Depuis 2021, l'Etat a confié aux Cress la co-animation d'une cellule régionale d'animation² des PTCE, ainsi que la mise en œuvre d'animations/soutiens au niveau régional, en complément du bouquet de services national.

La cellule régionale d'animation s'est réunie à 2 reprises, pour assurer un travail de repérage de PTCE potentiels, puis instruire les dossiers. La Cress Bretagne a apporté un soutien à 5 nouveaux candidats dans la rédaction de leur réponse à l'Appel à manifestation d'Intérêt (AMI) de l'Etat, puis organisé une rencontre entre les nouveaux lauréats de la phase 1 en décembre 2023. Une rencontre régionale prévue en juin 2023 a cependant dû être annulée faute de participants en nombre suffisant.

En 2023, la Cress Bretagne s'est particulièrement impliquée dans les travaux nationaux en contribuant à l'élaboration d'une grille de caractérisation des PTCE.

5. Promouvoir et organiser des démarches collectives de progrès dans les organisations

a. Animation régionale Démarches de progrès

Après une première expérimentation de rencontres d'échanges de pratiques entre réseaux et fédérations de l'ESS en 2022, un cycle de 3 visites inspirantes autour des démarches de progrès a été construit au 1^{er} semestre 2023, en articulation avec un cycle de rencontres autour de la transition écologique. La faible mobilisation pour ces rencontres n'a pas permis de les maintenir.

Une conférence sur la responsabilité territoriale des entreprises de l'ESS a été co-organisée le 27 novembre 2023 avec les groupes UPCoop et Vyv, dans le cadre du mois de l'ESS. Y sont intervenu·es Stéphane Junique, Président du groupe Vyv, Youssef Achour, Président du groupe Vyv, Gaëlle Le Stradic, conseillère régionale en charge de l'ESS, Michel Jézéquel, Président de la Cress Bretagne et Damien Baldin, Directeur général de la Fondation la France s'engage. Cette table-ronde était également organisée en partenariat avec l'Université Rennes 2 et en particulier les étudiant·es du Master ESS.

Dans la continuité du travail initié en 2022, la Cress a également accompagné un groupe d'étudiant·es de l'Ecole des Métiers de l'Environnement – UniLaSalle de Bruz (35) dans la réalisation d'un état des lieux des outils d'autodiagnostic RSO (Responsabilité Sociale des Organisations) disponibles pour les acteurs de l'ESS, complété par des préconisations d'actions sur le sujet. Les travaux ont été livrés à l'été 2023.

b. Agir en faveur de la qualité de l'emploi dans l'ESS

Espace d'échange, de co-construction et d'expérimentation réunissant de nombreux acteurs de l'ESS, de l'emploi et de la formation, ainsi que des partenaires publics, la démarche régionale Qualité de l'emploi dans l'ESS vise à inscrire les organisations de l'ESS dans une logique d'amélioration des pratiques sur les questions d'emploi et de conditions de travail. Elle est pilotée par un comité de pilotage régional animé par la Cress (2 réunions en 2023).

² Composée de l'Etat, le Conseil régional de Bretagne, l'Ursscop, France Active Bretagne, Neo 56 (PTCE), Cress Bretagne

2023 a été marquée par la mise en œuvre d'une nouvelle feuille de route pluriannuelle et partagée entre les partenaires de cette démarche. Plusieurs chantiers sont ainsi en cours, portés par différents pilotes (Cress, Udes, Mouvement Associatif de Bretagne...). La Cress coordonne notamment des actions d'appui aux employeurs dans les petites structures de l'ESS, la réalisation de nouvelles versions du Panorama des acteurs de l'accompagnement à la gestion des ressources humaines, l'animation des espaces partenariaux (COFIL régional), et la mise en œuvre d'un projet visant à sensibiliser les structures de l'ESS aux liens entre transition écologique et conditions de travail. D'autres chantiers pilotés par des acteurs régionaux sont en cours : sensibilisation au dialogue social (Udes – Aract Bretagne), mutualisation des emplois (Mouvement Associatif de Bretagne), transformation numérique des associations (Mouvement Associatif de Bretagne – UBAPAR).

La gestion des ressources humaines dans les très petites structures de l'ESS

4 nouvelles actions territoriales sur les territoires du pays de Dinan, pays d'Auray, Centre Bretagne et Ouest-Côtes d'Armor ont été initiées en 2023. Elles sont déployées sur le terrain par les pôles de développement de l'ESS, et coordonnées par la Cress Bretagne, en charge d'assurer le suivi administratif et financier du projet à l'échelle régionale, d'animer les espaces de travail collectifs, de favoriser le partage d'expériences, le transfert des actions territoriales précédentes, et la mise en œuvre d'actions communes.

Ces actions territoriales visent à améliorer la qualité de l'emploi dans les très petites structures de l'ESS à travers notamment la récolte des besoins et des pratiques (enquêtes), l'organisation de temps collectifs sur le sujet pour échanger et s'outiller (ex : théâtre forum, formations), la réalisation d'entretiens individuels avec des employeurs, la valorisation de l'offre d'accompagnement existante, ou encore le soutien à des projets spécifiques de collectifs locaux (ex : mutualisation d'emploi, création du 1^{er} emploi...).

9 réunions de coordination entre les pôles ESS porteurs des actions et la Cress se sont tenues en 2023, avec pour objectifs de partager les expériences et méthodes, et d'identifier collectivement des solutions aux problématiques rencontrées.

Transition écologique et conditions de travail

Dans la continuité des actions engagées en matière d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail, et d'accompagnement à la transition écologique des organisations de l'ESS, la Cress Bretagne, en partenariat étroit avec l'Aract Bretagne (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail), a initié une démarche exploratoire en 2023 sur les liens entre transition écologique et conditions de travail dans l'ESS. Ce projet a été retenu dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ANACT.

Le projet vise à :

- **Mieux comprendre** les enjeux et logiques d'actions des structures de l'ESS engagées ou souhaitant s'engager dans des démarches de transition écologique et les liens avec le travail.
- **Créer et diffuser un support de mise en discussion et en action** afin d'accompagner, sur la base des enjeux identifiés, la mise en mouvement des structures dans des démarches de transition soutenables - tant du point de vue des travailleur·euses que de l'environnement.

La première phase du projet a été une phase de documentation et de partage des questionnements et des expériences des organisations de l'ESS sur le sujet. 11 entretiens exploratoires ont ainsi été réalisés avec d'une part des réseaux et fédérations de l'ESS, et d'autre part des organisations employeuses de l'ESS.

Ils seront complétés par une journée régionale de sensibilisation et d'échanges d'expériences à Rennes en janvier 2024, ainsi que par la réalisation d'un atelier au Forum national de l'ESS en janvier 2024 à Niort. Ce dernier atelier est co-organisé avec la Cress Nouvelle Aquitaine et la Cress Occitanie, qui déploient également des démarches autour de cette même thématique sur leurs territoires.

L'année 2024 sera consacrée à la réalisation d'un support ludo-pédagogique de mise en discussion et en action, à partir de la matière récoltée en 2023.

c. Gouvernance et transmission de projets collectifs

Après une première année de structuration en 2022, le déploiement d'une nouvelle dynamique territoriale collective s'est poursuivi en 2023 autour de l'accompagnement des structures de l'ESS dans leurs phases de transformation de gouvernance. La Cress coordonne le projet « Les Gouvernails », expérimentation collective déployée par les pôles de développement de l'ESS sur 4 territoires : pays de Vannes, pays de Brest, pays de Rennes et Ouest-Côtes d'Armor.

L'année 2023 a été consacrée à l'animation de temps collectifs à destination des organisations ESS sur les territoires, sur différents formats (conférences, visites inspirantes, formations, sessions de co-développement...), ainsi qu'à la création d'outils communs : un entretien conseil diagnostic dédié à la gouvernance, une fresque de la gouvernance, et une boîte à outils interne au réseau des pôles ESS pour faciliter l'orientation et l'accompagnement des organisations de l'ESS sur les sujets de gouvernance. 11 réunions de coordination Cress-Pôles ont eu lieu en 2023 pour le suivi du projet.

Le projet permet également d'initier des coopérations autour de la gouvernance dans l'ESS, avec d'autres acteurs de l'accompagnement, notamment le DLA ou l'URSCOP. Un comité d'orientation régional permet de réunir ces partenaires à l'échelle régionale pour faciliter les échanges et la mise en œuvre de projets communs (2 réunions en 2023).

Le déploiement des actions territoriales se poursuivra en 2024, avec l'objectif de capitaliser les enseignements de cette expérimentation, en vue de son déploiement à l'échelle régionale.

d. Accompagnement des structures ESS dans leur transition écologique et énergétique

La Cress Bretagne assure depuis fin 2021 une mission de sensibilisation, mobilisation et accompagnement des structures ESS dans leur transition énergétique et écologique dans le cadre d'une convention de financement avec l'ADEME Bretagne, couplée à un financement Feder.

Communiquer et promouvoir le programme d'actions TEE

Pour cette deuxième année du programme, il était nécessaire de présenter et faire connaître la mission d'accompagnement de la Cress tout en poursuivant des actions de sensibilisation aux enjeux de transition écologique et énergétique (TEE) à destination des organisations ESS. Des ressources en ligne dédiées à la TEE ont été proposées afin d'informer sur les principaux dispositifs et ressources adaptés aux acteurs de l'ESS et de communiquer sur les événements organisés par la Cress Bretagne et ses

partenaires ou encore de diffuser des ressources tels que les contenus des cycles de rencontres : [vidéos](#) et [replays des webinaires](#).

Par ailleurs, au 1er semestre 2023, [un nouveau support](#) a été créé pour communiquer sur le programme d'actions de la Cress sur les enjeux liés à l'amélioration des pratiques internes de structures de l'ESS, dont la transition écologique et énergétique.

Sensibiliser et mobiliser les acteurs de l'ESS à la TEE

Des cycles de rencontres sur la transition écologique et énergétique sont organisés chaque année à destination des organisations ESS, structures et têtes de réseaux ESS avec pour objectifs de :

- favoriser les échanges et les liens entre les acteurs de l'ESS tous secteurs confondus,
- proposer des ressources et des réseaux d'acteurs en lien avec la TEE,
- partager et valoriser des retours d'expériences et démarches de transition écologique,
- identifier les freins et les leviers rencontrés par les organisations ESS,
- informer sur le cadre réglementaire et les dispositifs d'accompagnement.

En 2023, le [cycle de rencontres sur la restauration collective durable](#) dans les organisations ESS démarré en 2022, s'est poursuivi avec :

- un [petit déjeuner](#) organisé en janvier 2023 à destination des adhérents du pôle ESS Adess Ouest Côtes d'Armor, co-organisateur de cette rencontre. Ce temps d'échanges, qui a réuni une dizaine de personnes, soit 6 structures ESS a été suivi d'une visite de la légumerie de l'Esatco de Plouisy.
- un webinaire « [Valoriser les biodéchets pour une restauration collective durable dans sa structure ESS](#) » mené en partenariat avec l'association Compost'Tout et la SCIC Eisenia en avril 2023.

En parallèle, un [cycle de rencontres sur la sobriété énergétique](#) dans les organisations ESS a vu le jour en 2023 en partenariat avec Breizh Alec et le réseau Taranis, Enercoop, la FUB (Fédération des usagers de la Bicyclette). Informer, échanger, partager sur la réduction des consommations d'énergie, la rénovation énergétique des bâtiments, la production d'énergies renouvelables, la formation et la mobilisation des équipes, la sensibilisation aux éco-gestes, les mobilités douces, les aides financières, les acteurs et les ressources, ... autant de sujets abordés lors de ce cycle dont l'objectif est de faire émerger les solutions les plus adaptées aux organisations ESS face au changement climatique et à la hausse des coûts de l'énergie, dans un contexte énergétique très tendu. Pour cette 1ère année de ce cycle, 3 webinaires ont été organisés :

- webinaire 1 « Sobriété énergétique : les leviers pour agir dans son organisation ESS » - mai 2023
- webinaire 2 « Encourager la mobilité douce dans son organisation ESS : Le programme Objectif Employeur Pro-Vélo » - juin 2023
- webinaire 3 « S'engager dans des projets d'Energies citoyennes » - juin 2023

Bien que ces webinaires aient rassemblé à la fois des structures et des réseaux de l'ESS, il est à noter une participation relativement faible. Le relais via les têtes de réseaux, les pôles et les fédérations sectorielles de l'ESS apparaît indispensable pour pouvoir informer et mobiliser les structures (comme cela a été le cas avec la Fédération régionale des MFR de Bretagne qui a permis de re-proposer une visio à tous les directeurs.trices de MFR de Bretagne sur le thème du premier webinaire (cf paragraphe suivant).

Accompagner les organisations ESS dans leur TEE

En 2023, en plus des actions de sensibilisation qu'elle mène, la Cress Bretagne a accompagné des acteurs de l'ESS dans leurs démarches de transition écologique et énergétique ou de sensibilisation de leurs adhérents.

- Le pôle Adess Ouest Côtes d'Armor a bénéficié d'un accompagnement individuel pour inscrire son AG 2023 dans une démarche plus éco-responsable. Cela s'est traduit concrètement par :
 - Une phase d'état des lieux des pratiques et de conseils sur l'organisation de ce temps fort associatif. Cela a permis de travailler notamment sur les déplacements et la restauration lors de l'AG, les 2 postes les plus émetteurs en termes d'émissions de CO2.
 - 2 ateliers de sensibilisation sous forme de fresques de l'évènementiel à destination des structures adhérentes du pôle (30 participant .e.s), organisés le jour de l'AG du 1er juin 2023 et animés par l'agence la Belle Ethique.
 - La [réalisation d'une vidéo](#)
- La Cress a co-organisé avec le pôle Rich'ESS un de leurs petits-déjeuners Adhérents sur l'éco-responsabilité des pratiques internes, les acteurs et les ressources mobilisables.

Par ailleurs, d'autres organisations ESS ont été accompagnées individuellement dans leur projet via des entretiens, des conseils individuels ou encore des interventions dans des groupes de travail internes. Il s'agit de structures et de réseaux ESS de différents secteurs d'activités dont :

- Formation : Fédération régionale des MFR et les MFR de Bretagne (visio sur la transition énergétique avec 12 directeurs.trices de MFR),
- Famille-enfance-jeunesse : Urhaj, Parenbouge, Asfad
- Handicap et aide par le travail : Adapei 35, l'Adapei 56, réseau GRAAL, Amisep, Genêts d'or
- Culture : la Corlab

Implication dans les réseaux de partenaires

- En 2023, la Cress s'est à nouveau impliquée dans les Trophées bretons des transitions en tant que membre du jury
- Dans le cadre de la rencontre coopérative de Bretagne du Crédit coopératif intitulée « Stratégie bas carbone : l'ESS moteur de la transition », la Cress est intervenue à Quimper en tant que structure-ressource sur les enjeux de transition écologique et énergétique pour un speed-corner, au même titre que la BPI, la CCI et la Banque de France.
- A l'échelle nationale, la Cress Bretagne a poursuivi, aux côtés d'autres Cress, son implication dans le groupe de travail « Amélioration des pratiques environnementales » et le groupe Transition écologique, coordonné par ESS France.
- Par ailleurs, la Cress a été représentée en 2023 dans d'autres évènements en lien avec la transition écologique parmi lesquels on peut citer : l'AG de l'association Breizh Alec, la conférence bretonne de la Transition Énergétique, les ateliers d'élaboration du Plan Régional Santé Environnementale (PRSE 4) ou encore les rencontres régionales UDES "Objectif Transition 2025".

Enfin, la fin de l'année 2023 a aussi été le temps du **bilan de la convention 2021-2023** et de la préparation avec l'Ademe d'une **convention pour 2024**. L'ambition de cette nouvelle étape dans la mission Transition écologique est d'accompagner les organisations ESS au plus près de leur territoire d'actions via la territorialisation de la mission au sein des pôles ESS, et la mobilisation du DLA sur le sujet.

e. Sensibiliser les organisations de l'ESS aux enjeux d'égalité

Une nouvelle action sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail dans les organisations de l'ESS a été engagée en 2023, grâce à un appel à projets du Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Un premier volet d'actions a consisté à réaliser un état des lieux des pratiques et des besoins des organisations de l'ESS bretonnes, et à engager des démarches de partage d'expériences. 23 entretiens individuels ont ainsi été réalisés, avec des organisations employeuses de l'ESS, des réseaux et fédérations de l'ESS, et des acteurs ressources sur le sujet. En complément, une enquête en ligne a permis d'obtenir une quarantaine de retours d'expériences supplémentaires en Bretagne. Une synthèse de cet état des lieux a été produite à partir de la matière récoltée. Un Comité régional d'orientation a également été mis en place. Composé d'une quinzaine de structures de divers horizons, il a vocation à devenir un espace d'échanges et de pilotage d'actions communes autour de la prévention du sexisme au travail et plus largement d'égalité femmes-hommes dans l'ESS.

La mobilisation de ces structures a permis d'organiser de façon collective une journée régionale dédiée à la prévention du sexisme au travail dans l'ESS, le 12 décembre 2023 à Brest. Réunissant une centaine de personnes, cette journée était dédiée au partage de pratiques et à l'outillage des acteurs présents, avec différents formats proposés (atelier, échanges de pratiques, formation flash, démonstration d'outils de sensibilisation...). Plus de 15 structures ont participé aux groupes de travail d'organisation de cette journée.

En parallèle, une boîte à outils permettant de recenser les ressources existantes pour avancer sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail a été réalisée par la Cress et sera diffusée début 2024. Des podcasts sont également en cours de préparation, en partenariat avec la CORLAB. Ils permettront de valoriser des retours d'expériences et les contenus produits lors de la journée régionale de décembre 2023.

Enfin, une expérimentation a également été initiée au sein du collectif Cress-Pôles-TAgBZH-Cric sur la mise en place d'un réseau de référent-es partagé entre très petites associations. Un appel à manifestation d'intérêt a permis d'identifier une douzaine de personnes au sein du collectif (dans les équipes salariées et dans les gouvernances bénévoles) intéressées à devenir référentes. Une formation collective a été organisée en octobre 2023, en partenariat avec la Fédération Régionale des Centres d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF).

Ces dynamiques se poursuivront en 2024.

III. INNOVATION-FILIERES

Le rôle de la Cress, dans le cadre de cette mission, est d'assurer des démarches de mobilisation collective des acteurs ESS et des partenaires publics sur les thématiques prioritaires identifiées afin de co-construire des stratégies collectives sur les nouveaux enjeux identifiés, en particulier l'alimentation, le et la mer.

Pour répondre à ces enjeux, le rôle de la Cress est d'explorer, faire émerger et structurer des réponses. Cette méthode s'articule autour de différentes missions :

- Structurer une parole politique commune autour d'enjeux de société
- Accompagner les collectifs et les réseaux sur des enjeux thématiques
- Accompagner les projets de recherche avec, par et pour la société
- Expérimenter des réponses innovantes en réponse aux besoins des territoires bretons et aux nouvelles aspirations sociétales
- Favoriser les coopérations économiques autour des enjeux de filière
- Accompagner les porteur.reuses de projets et les organisations de l'ESS par la production d'outillage thématique ou sectoriel

1. Animation des réseaux ESS et économie circulaire

a. Animer et développer l'économie circulaire en ESS

La Cress assure l'animation du programme "ESS en économie circulaire 2020-2023". Ce programme vise à développer et consolider les activités de réemploi, recyclage et plus globalement, d'économie circulaire portées par les acteurs de l'ESS, tout en s'appuyant sur le travail en réseau de ces acteurs pour favoriser des dynamiques communes. Ce programme s'est terminé au 31 décembre 2023. Une fiche décryptage a été réalisée à l'occasion de la fin du programme donnant à voir des chiffres clés du secteur et des actions réalisées au cours des 3 ans. Visible [ici](#)

Outillage des différentes cibles du programme

Un enjeu fort du programme était de rendre lisible les actions conduites (du point de vue des acteurs de l'ESS, des collectivités, et plus globalement des acteurs socio-économiques), mais aussi de développer des outils de sensibilisation et d'information à destination des collectivités, très demandeuses d'expertise sur le champ du réemploi.

Les deux rendez-vous de l'économie circulaire, sociale et solidaire mis en place en 2021 se sont poursuivis en 2023 à un rythme trimestriel :

- **Parution de 4 Circul'lettres** : chacune est centrée autour d'un portrait d'acteur, d'une histoire collective et d'une réalisation du programme. Près de 750 personnes sont inscrites. On constate un bon taux d'ouverture pour chacune.
- **Organisation de 4 Circul'lheure** : ce webinar de format court, d'une heure, est à destination des collectivités et décrypte un sujet de l'économie circulaire, sociale et solidaire. On observe une bonne participation (entre 40 et 50 participants à chaque fois) et une belle fidélité puisque de nombreux.se.s participant.e.s suivent plusieurs webinaires.

L'ensemble des rendez-vous est à retrouver sur le site internet de la Cress ([ici](#)).

Collectif d'acteurs « ESS & Economie circulaire »

La Cress anime un collectif d'acteurs bretons de l'économie circulaire, sociale et solidaire. Leurs champs d'activité principaux se situent aujourd'hui dans la prévention et la gestion des déchets (réemploi, collecte, tri et préparation au recyclage), en tant qu'opérateurs ou facilitateurs. Ce collectif porte l'ambition de structurer une parole bretonne commune ESS & Économie circulaire, en lien avec les dynamiques régionales de coopération thématique.

Dans un contexte national en plein bouleversement (création de nouvelles filières REP, fonds Réemploi, fin de destruction des invendus non-alimentaires, etc), de montée importante de la concurrence par des acteurs du secteur lucratif, notamment sur les activités de réemploi et de réutilisation, les externalités positives des activités ESS sont à valoriser, rendre lisibles et visibles.

4 temps collectifs ont été proposés en 2023 et un rythme d'un rendez-vous tous les 2 mois a été mis en place à la fin de l'année 2023, permettant de proposer un espace d'échange d'actualités inter-réseau et de partage des enjeux régionaux. De nombreux échanges ont aussi eu lieu autour du déploiement des Fonds Réemploi par les éco-organismes.

[Carteco](#), la carte des structures de l'ESS engagées dans l'économie circulaire

Lancée nationalement en 2021, Carteco est une carte collaborative qui identifie et qualifie les acteurs de l'ESS de l'économie circulaire. Cet outil contributif est ouvert à tous : structures de l'ESS, collectivités et citoyen-ne-s peuvent facilement y ajouter des informations, sous couvert d'une modération des données par la Cress. À l'échelle de la Bretagne, 432 structures de l'ESS y sont aujourd'hui référencées.

Carteco est complémentaires de la datavisualisation des acteurs ESS du réemploi, réalisée en partenariat avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB).

Appui aux démarches territoriales

L'équipe économie circulaire de la Cress apporte son expertise thématique aux collectivités en lien avec les pôles de développement ESS ou directement avec le pôle lorsqu'il sollicite l'équipe.

Outre les Circul'lheure, l'équipe a aussi contribué à des évènements organisés par des tiers à destination des collectivités (Reseco, Ecole des Métiers de l'Environnement, B2E, Conférence des ressources, Journée "Territoires & Développement local"). Des contacts plus ciblés ont eu lieu avec plusieurs collectivités, notamment dans le cadre des programmes Territoires Economes en Ressources (TER) de l'Ademe.

Veille sur les filières et activités émergentes « ESS & Mobilier de seconde vie »

Depuis 2021, la loi AGECE impose dans la commande publique un minimum de 20 % d'achats annuels de mobilier de bureau issu du réemploi. Aujourd'hui, seulement 3% du mobilier de bureau professionnel promis à la benne est récupéré pour une 2nde vie. C'est dans ce contexte, qu'en fin d'année 2022, la Cress a signé une convention avec le SGAR Bretagne pour accompagner à la structuration d'une filière régionale pour le réemploi du mobilier professionnel. Ce projet, financé pour 1 an et mis en œuvre en 2023, vise à :

- Développer des synergies et mutualiser les moyens des acteurs impliqués sur des activités de réemploi en facilitant l'accès au gisement du mobilier professionnel des services de l'Etat,
- Augmenter les volumes de mobilier professionnel réemployé et réutilisé,
- Permettre un changement d'échelle d'un écosystème solidaire de partenaires qui œuvrent pour la co-construction d'une société innovante, inclusive et respectueuse de l'environnement,
- Contribuer à la structuration d'une filière globale de collecte, réemploi, surcyclage de mobilier professionnel en Bretagne.

Il se structure autour de 2 grands axes :

- Axe 1 : Faciliter l'accès au gisement de mobilier professionnel issus des services de l'Etat
- Axe 2 : Outiller pour accompagner le développement du réemploi de mobilier dans la commande publique

Au-delà du SGAR, ce projet est conduit en partenariat étroit avec Reseco, le réseau d'acheteurs publics responsables Grand Ouest et Valdelia, l'éco-organisme agréé sur la filière du mobilier professionnel. L'essentiel à retenir pour ce projet :

- Une journée « Commande publique & Mobilier de seconde vie – Passons à l'actions » a réuni, le 20 juin 2023, 45 participant.e.s aux profils équilibrés (aménageurs, acteurs publics, structures du réemploi solidaire)
- L'infographie pour informer les acteurs publics de leurs obligations d'achat de mobilier de seconde vie et donner des clés pour y arriver – [ici](#)
- Le catalogue de réalisations qui donne à voir les compétences et savoir-faire des structures bretonnes – [ici](#)

b. Expérimentation partenariale avec l'éco-organisme Ecologic

Dans un contexte de déploiement et mise en place des nouvelles filières REP, la Cress a signé mi-juin 2023 un partenariat avec l'éco-organisme Ecologic (co-signé avec ESS-France et la Cress Pays de la Loire) pour expérimenter des actions locales sur les flux Equipement Electrique et Electronique (3 E) et Article de Sport et Loisir (ASL).

Ce projet est conduit en lien étroit avec la Cress Pays de la Loire. Il a fait l'objet d'un financement spécifique par Ecologic. 3 visites collectives au sein de 3 structures bretonnes conventionnées ont ainsi été organisées dans un objectif d'améliorer collectivement la gestion des flux 3E et ASL et d'augmenter le réemploi. Ces visites ont été des temps d'échanges de pratiques entre structures mais aussi un moyen d'installer des relations de confiance et de proximité avec le représentant régional d'Ecologic. Les visites se sont déroulées entre novembre 2023 et janvier 2024 en Bretagne à Rennes, Pont l'Abbé et Brest. Un bilan de l'action sera réalisé au niveau national en avril 2024.

c. Développer et consolider le réemploi

Université Bretonne du Réemploi (UBR)

En février 2023, la Cress Bretagne, de façon transitoire au nom du réseau breton des recycleries en cours de structuration, a pu déposer le dossier en vue d'une certification du titre 4 « Technicien.ne valoriste de réemploi ».

Obtenue en juillet 2023, cette certification a permis de faire changer de statut l'expérimentation « Technicien.ne valoriste du réemploi » préparée par la Cress Bretagne et les recycleries avec Askoria pour octobre 2023 à Rennes : cette expérimentation devient finalement la première session certifiante du titre 4 « Technicien.ne valoriste du réemploi ».

Cette première édition de la formation a été lancée le 16 octobre 2023 à Rennes en s'appuyant sur le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation, sur le séquençage pédagogique préparé, et sur le partage de compétences inter-structures, à destination tant de personnes en poste que de personnes en recherche d'emploi. 9 personnes suivent actuellement cette formation (8 demandeurs d'emploi et un salarié en poste).

Des échanges sont en cours avec le Réseau National des Ressourceries et Recycleries pour faciliter notamment un déploiement national du titre.

L'accompagnement des porteurs de projet du réemploi

Un appui renforcé à travers un accompagnement individuel de porteur.reuses de projet d'activités de réemploi a été mis en place depuis décembre 2020. En 2023, 24 structures (associations et collectivités) ou porteur.reuses de projets individuels ont été accompagnés par la Cress lors d'au moins un échange.

Par ailleurs, il est apparu nécessaire de rendre plus lisible le parcours d'accompagnement, de formation et de financement des porteur.reuses de projet à l'échelle régionale. Aussi, la Cress a publié un [document ressource](#) synthétisant les différentes structures et outils pouvant intervenir dans le parcours des porteur.reuses de projet de réemploi solidaire.

Ce guide devra être mis à jour régulièrement afin de tenir compte des évolutions fréquentes, notamment en matière de financement.

Observation et production des connaissances en matière de réemploi

Dans le cadre du partenariat engagé avec l'Observatoire de l'environnement en Bretagne (OEB), une nouvelle enquête a été menée au printemps 2023 pour :

- Mettre à jour les données mises en ligne dans la datavisualisation de l'OEB, plutôt à destination des porteur.reuses de projets, collectivités...
- Publier un nouveau rapport régional du réemploi solidaire, avec des données consolidées notamment sur les activités économiques et les partenariats.

Par ailleurs, un travail plus poussé a été mené auprès de dix recycleries dans le but d'aboutir à des monographies détaillant les modèles de fonctionnement socio-économiques. Il s'agit de répondre aux demandes de plus en plus fréquentes de collectivités, de porteur.reuses de projets mais aussi de recycleries existantes sur les modèles des recycleries, leurs indicateurs socio-économiques, leurs activités, leurs modèles économiques, etc.

d. Animation et structuration du réseau des recycleries et ressourceries

Structuration du réseau

Dans l'intention de pérenniser et consolider les échanges techniques et opérationnels, la Cress accompagne depuis plusieurs années la dynamique de structuration stratégique et politique du réseau breton des recycleries-ressourceries. Sur l'année 2023, plusieurs étapes sont à noter :

- Le nom du réseau a été choisi : « Le RAB, les ressourceries et recycleries bretonnes engagées ». Cela fait suite à des propositions travaillées lors d'une journée dédiée organisée à Baud le 17 janvier 2023, réunissant 20 personnes.
- Les [statuts et la charte d'engagement et de fonctionnement](#) ont été travaillés toute l'année puis adoptés lors de l'assemblée générale constitutive du RAB (et le séminaire régional annuel) organisée à Pontivy les 21 et 22 septembre 2023, réunissant 50 personnes.
- Cet événement a aussi été l'occasion d'organiser un temps de lancement presse et partenaires, avec la participation de Carole LE BECHEC, élue régionale.
- L'association apparaît au [journal officiel](#) du 31 octobre 2023.
- La 1^{ère} collégiale s'est réunie le 12 octobre avec les 8 structures élues représentées (par 11 personnes), pour organiser les délégations et affiner le fonctionnement de la collégiale. Une partie des membres était déjà impliquée dans le groupe de travail « structuration », qui s'était réuni 5 fois sur l'année 2023.

Ce groupe « structuration » a également travaillé sur le projet stratégique du réseau et commencé les échanges avec le Réseau National des Ressources et Recycleries (RNRR), avec notamment une rencontre organisée à Rennes le 16 mai 2023 réunissant 12 personnes.

Animation et mutualisations

La fonction d'animation du réseau est essentielle pour maintenir les conditions de la coopération entre structures.

Au-delà des échanges bilatéraux réguliers et des newsletters internes trimestrielles, plusieurs formats collectifs ont été proposés, dans la continuité de l'année précédente : visio-conférences régulières d'1h sur des sujets divers à partir de besoins exprimés par les acteurs, des visites collectives proposées en lien avec l'éco-organisme Ecologic, le séminaire régional et la rencontre de choix du nom du réseau (voir supra).

Deux groupes ont également travaillé des propositions d'outils mutualisés :

- **Communication** (4 réunions en 2023, 5 membres) : la charte graphique et la plaquette de présentation du RAB ont été finalisées avec la graphiste Marie STUM, un « kit action » a été proposé aux ressourceries à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, une affiche « RAB » a été créée en partenariat avec la Région Bretagne en lien avec leur campagne régionale réemploi.
- **Sensibilisation** (7 réunions, 10 membres) : le groupe a travaillé à la création d'un jeu de sensibilisation adaptable à tous publics, qui devrait être diffusé au printemps 2024.

e. Soutien aux activités de réemploi de matériaux du Bâti

L'animation du réseau breton des acteurs du réemploi de matériaux

Cette 3^{ème} année a marqué une forte dynamique du réseau avec un développement du nombre d'acteurs dans le réseau (9 ont rejoint le réseau qui compte désormais 27 structures). **La cartographie** des acteurs a été actualisée. Plusieurs actions ont été menées :

- 12 RDVs d'actu et de partage d'expérience avec 21 structures participantes
- 2 rencontres avec d'autres acteurs eu réemploi des matériaux : RoTOR (expert belge du réemploi) et le PTCE des mauges porté par Matière Grise
- L'animation de la plateforme collaborative avec plus de 40 membres
- Des groupes de travail pour travailler des sujets spécifiques (GT tarification...)
- 3 journées de rencontre du réseau avec des 24h à Brest. Participation de plus de 75% des acteurs du réseau.

Le bon taux de représentation des structures lors de ces journées montre l'intérêt porté par les membres du réseau à ces temps de rencontres en présentiel. Plus qu'un espace d'échanges d'actualités et d'interconnaissance, ces journées sont consacrées à la formation, et à la construction et la consolidation de la dynamique par des projets collectifs et des travaux menés en commun. Les participant.e.s apprécient notamment l'animation par la Cress qui apporte une « prise de hauteur sur le sujet et les activités de nos structures ».

Afin de faciliter le développement de l'activité réemploi des matériaux du bâtiment, la Cress a rencontré et orienté plusieurs porteur.reuses de projet ou personnes qui s'interrogent pour développer une activité en lien avec cette filière. Une rencontre avec un binôme constitué du chargé de l'accompagnement des porteurs de projet et de la chargée de mission innovation/filières permet d'apporter des informations sur la filière, et les enjeux qui s'y rapportent, d'apporter des retours d'expériences, de mettre en lien des professionnels et de leur proposer de participer aux temps collectifs du réseau en fonction du niveau d'avancement de leur projet.

La dynamique de réseau a fait l'objet de plusieurs articles visant à mettre en avant la coopération en Bretagne

- Un article dans le dossier spécial Construction 21 « Quand le réemploi se met en mouvement à l'échelle locale : structuration et opérationnalisation de la démarche dans trois régions françaises »
- Plusieurs articles sur la plateforme ess-bretagne : Rencontre avec Rotor, développer une activité de réemploi des matériaux en insertion...etc

Participation au réseau national des acteurs ESS du réemploi des matériaux

La Cress participe et contribue au réseau national des acteurs ESS du réemploi des matériaux. Animé par ESS France, ce réseau rassemble des acteurs du réemploi des matériaux et les Cress investies sur le sujet afin de partager les actualités des réseaux, échanger sur les enjeux de la filière et les dynamiques nationales.

Dans la poursuite de l'année 2, qui a vu se fédérer les acteurs de l'ESS sur le réemploi des matériaux à l'échelle nationale, avec de nombreux travaux concernant notamment la mise en place de la nouvelle REP PMCB, avec la formalisation des propositions des acteurs ESS du réemploi des matériaux ; nous poursuivons ces espaces d'échanges nationaux, avec des temps de rencontre avec les éco-organismes de la filière REP PMCB.

Un travail de structuration du collectif est en cours, l'objectif étant de créer une structure juridique propre avec un modèle économique viable. Pour cela, le réseau a identifié plusieurs objectifs complémentaires au syndicat :

- Participer aux négociations de la filière REP PMCB
- Animer un espace de partage entre structures qui permet de créer du lien
- Porter un plaidoyer fort
- Prévoir des temps d'échanges techniques sur des points précis

Accompagner les coopérations et le changement d'échelle

En 2022, 5 acteurs du réemploi des matériaux du bâtiment du nord Finistère (Le Repair, Valouest, Un peu d'R, Tribord, Don Bosco) ont été accompagnés dans le cadre d'un DLA. Ils ont validé collectivement le besoin de réaliser une étude de faisabilité sur la création d'un « guichet unique sur le réemploi des matériaux » en menant en parallèle des expérimentations de coopérations.

Convaincue que cela répond à un besoin fort des maîtres d'ouvrages et que la construction d'offre commerciale commune peut permettre de faire levier pour développer le réemploi des matériaux, la Cress a accompagné ce collectif dans la structuration de leur offre. Cette dynamique représente également une opportunité d'identifier le potentiel d'essaimage et/ou duplication sur d'autres territoires.

Accompagnés par la Cress et l'Adess Pays de Brest, ces 5 acteurs ont travaillé à la formalisation de ce travail avec notamment :

- L'animation du collectif pour la définition des besoins, de la gouvernance du projet...
- La formalisation d'un cahier des charges
- La prospective financière et partenaires techniques
- L'élaboration de la fiche de poste pour le développement de l'offre commerciale commune.

L'embauche d'un.e chargé.e de développement est territorialisé et sera porté par l'Adess du Pays de Brest. Cet accompagnement de coopération économique à l'échelle d'un territoire fait en complémentarité avec l'Adess du Pays de Brest vient nourrir les nouvelles perspectives de réorganisation Cress-Pôle-Tag.

Etude pour une organisation régionale entre acteurs et une mutualisation logistique.

Dans la continuité des travaux engagés en 2022, l'année 2023 a été consacrée à la réalisation d'une étude inter-régionale (Bretagne, AURA, Normandie) visant à **développer des solutions collectives et un schéma de coopération entre acteurs de l'ESS**, pour les activités de logistique et de stockage, afin de répondre aux enjeux de développement et de massification du réemploi des matériaux du bâtiment :

- Janvier – Avril 2023 : Lancement de l'appel d'offre et choix des prestataires bureau d'étude
- Mars-Avril 2023 : Contractualisation avec les prestataires et calage des méthodologies
- Février –décembre 2023 :
 - Coordination de l'étude, en lien avec le comité technique régionale d'acteurs bretons et au niveau nationale en lien avec les Cress, ESS France et les partenaires financiers. De nombreuses réunions à l'échelle régionale et nationale.

- Suivi et pilotage de l'étude : comité technique régionale de lancement le 11/04/23, Comité de pilotage avec financeurs le 28/02/2023, restitution de la phase 1 (Comités techniques bretons 11/07/23 et ateliers bretons le 25/09/23, Comité de pilotage inter-régionale 12/09/2023), RDVs réguliers avec le BE

Le 1^{er} semestre 2024 sera consacré à la diffusion et au partage des résultats de l'étude, et à la rédaction d'un plan d'action opérationnel pour mettre en œuvre les préconisations de l'étude.

Programme de formation des acteurs de l'insertion

Dans un contexte de raréfaction des ressources, de pénurie d'approvisionnement où le déchet devient ressource, les acteurs bretons du réemploi des matériaux du bâtiment de l'ESS, dont les structures d'insertion par l'activité économique, se sont emparées de cette problématique et ont été des précurseurs de l'économie circulaire.

Ils ont développé de nouveaux métiers compatibles avec l'insertion des personnes et se positionnent sur des activités allant de la dépose sélective à la revalorisation et la vente des matériaux. Le champ de développement des activités pour le réemploi des matériaux est important, pose plusieurs interrogations et nécessite un accompagnement pour ces structures.

La Cress Bretagne, en partenariat avec les réseaux bretons de l'insertion (Coorace, Fédération des Entreprises de l'Insertion, Chantier Ecoles, Fédération des acteurs de la solidarité) et les acteurs du réseau ESS du réemploi des matériaux, a construit et coordonné un parcours en 3 temps pour échanger, s'inspirer, s'outiller, se former pour développer une activité de réemploi des matériaux (Détail du parcours [ici](#)) :

- WEBINAIRE : Filière réemploi des matériaux : quelles opportunités pour les structures du parcours de l'insertion ? 22 juin 2023 – **20 participant.e.s**
- 2 Visites de chantier : Chantier de dépose sélective de Pléguien (22) – 6 juillet 2023 et Matériauthèque de Steredenn à Dinan (22) le 13 juillet 2023 – **10 participant.e.s**
- 27 septembre 2023 : Formation « développer une activité de réemploi de matériaux au sein de sa structure » avec Noria Compagnie (1 jour) – **10 participant.e.s**

f. Animation du réseau des acteurs de la filière textile

Suite à la phase de diagnostic, les éléments et les problématiques à travailler sont dégagées. Il faut préciser qu'au vu des moyens humains dédiés (0,1 ETP), nous animons à minima la dynamique des acteurs ESS :

- **1 demi journée en présentielle sur site**, le 25/01/2023 sur le site d'Artex.
- Des RDV d'**actualité en visio** d'1h30 tous les 2 mois, les 9 mai 2023, 6 juin 2023, 5 septembre 2023
- L'animation d'un **espace numérique collaboratif et d'échange d'infos** sur Jamespot

Ces espaces précédemment cités permettent de maintenir le lien, de réaliser de l'échange rapide de leurs actualités mais ne permettent pas de mener des travaux de fond sur les problématiques partagées (*formation, professionnalisation du tri, massification des flux pour faciliter la reprise, communication et marketing, développement de solutions locales et pérennes d'exutoire*)

Un circul'heure « Filière de valorisation du textile : panorama des acteurs et partage d'expériences » à destination des collectivités a été organisée et animée le 7 mars 2023, avec un niveau de **participation très élevé de 108 inscrit.e.s**

Nous suivons également les dynamiques sur les territoires (St Brieuc Armor Agglomération...).

Enfin, nous avons participé à la construction de l'Appel à Manifestation d'Intérêt à destination des acteurs de l'ESS pour l'utilisation des fonds de réemploi solidaire : construction du cahier des charges, étude des candidatures **en tant que membre du jury**.

2. Bien Vieillir

La Démarche Bien Vieillir en Bretagne a été lancée en 2020, et vise à permettre la structuration de la filière du Bien Vieillir, avec pour objectif opérationnel la consolidation du gérontopôle de Bretagne Kozh Ensemble.

Les objectifs pour 2023 étaient la définition d'une offre de service, d'un modèle économique pérenne et d'un plan stratégique à 3 ans d'une part, la production d'une étude de faisabilité sur la facilitation des parcours d'insertion et l'attractivité des métiers du Grand Âge, ainsi que la tenue d'une nouvelle Journée Bien Vieillir d'autre part.

a. Structuration du gérontopôle

La Cress a accompagné le gérontopôle Kozh Ensemble dans la définition de ses priorités stratégiques, en concertation avec les institutions et collectivités bretonnes – notamment l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Carsat Bretagne.

Ainsi le plan stratégique de Kozh Ensemble s'articule autour d'un objectif transversal, lutter contre l'âgisme, et de trois objectifs thématiques :

- Renforcer les coopérations territoriales au service des personnes âgées ou aidantes,
- Favoriser le maintien de l'autonomie de la personne âgée,
- Contribuer à la transformation de l'offre.

En plus de ses priorités stratégiques, Kozh Ensemble a également précisé les contours de son offre de service – qui devra toutefois être affinée et développée au cours des années à venir. Le gérontopôle se positionne donc avec trois pôles de services complémentaires :

- Tout d'abord un pôle relatif à l'innovation et à la transformation de la société,
- Un second pôle dédié à l'identification, au recensement, la création et la valorisation de ressources en gérontologie (recherche académique, méthodologies, observations...),
- Un troisième pôle sera dédié à l'accompagnement méthodologique et thématique des entreprises, porteuses et porteurs de projets, ainsi que des collectivités.

Enfin, le modèle économique du gérontopôle s'est clarifié. La Carsat et l'ARS ont confirmé leur soutien au développement du gérontopôle sous la forme de conventions pluriannuelles et le déploiement d'actions expérimentales issues des Labs thématiques du gérontopôle va être financé par des appels à projets et des financements dédiés.

Création de l'Union des Gérontopôles de France

Un point important de l'année 2023 a été la création de l'Union des Gérontopôles de France à laquelle Kozh Ensemble a fortement contribué. Le cahier des charges des gérontopôles, remis à la Ministre déléguée à l'autonomie en 2022, avait été un document cadre important pour la réécriture du projet de Kozh Ensemble. La création de l'Union des Gérontopôles de France s'est rapidement accompagnée de travaux communs à l'ensemble des gérontopôles existants, pour des institutions nationales telles que la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) ou la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV).

La reconnaissance donnée aux gérontopôles en France a été un facteur soutenant au développement de Kozh Ensemble en Bretagne.

Perspectives

Le processus d'accompagnement à la structuration va toucher à sa fin en 2024, avec un déploiement autonome du gérontopôle, de son équipe et de ses projets, qui resteront partiellement portés par la Cress encore une année. Le cadre de travail innovant et transversal proposé par le gérontopôle va être très utile aux acteurs de l'ESS, ainsi qu'aux collectivités. Le rôle joué par la Cress depuis 2020 aura été déterminant pour permettre de stabiliser un modèle de gérontopôle au plus près des territoires et des besoins de ses acteurs.

b. Animation de la filière

Journée Bien Vieillir en Bretagne

La journée Bien Vieillir en Bretagne est un événement régional organisé par Kozh Ensemble en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (Cress). Sa première édition, organisée en 2021 dans un contexte de relance du projet du gérontopôle, avait comme objectifs de rassembler les parties-prenantes autour des enjeux du vieillissement, partager autour de deux thématiques fortes (Solidarités et Intergénération), témoigner et enfin fédérer autour du projet de gérontopôle. La deuxième édition avait été construite autour de la conciliation des parcours de vie, de santé et résidentiel. La Journée avait traité de sujets tels que la mort, le choix, l'anticipation et les ruptures de parcours.

En 2023, la Journée s'est tenue à Pontivy autour de la thématique des transmissions. C'était la première édition tenue hors de Rennes. Celle-ci a rassemblé 140 participant-es, au cours de 3 tables rondes et 3 ateliers, pour lesquels ont été mobilisés une vingtaine d'intervenant-es.

Les sujets des tables rondes avaient trait à des thématiques variées, comme la rupture entre les générations, le changement climatique, la santé mentale, la ruralité et l'aller vers. Des ateliers préparés par des membres des Labs de Kozh Ensemble ont permis à la fois d'identifier de nouvelles thématiques de travail, ainsi que de faire la démonstration de la pertinence de la démarche menée au sein des Labs du gérontopôle.

Animation des Labs

La Cress a contribué à l'animation de 3 Labs thématiques du gérontopôle (Santé, Habitat et Lien Social). Ces espaces de travail transversaux permettent de faire remonter des problématiques de terrain, coconstruire des outils ou des actions expérimentales en réponse à des besoins identifiés par les acteurs.

Plus de 130 personnes participent aux travaux des Labs, et chaque Lab travaille sur une ou plusieurs actions expérimentales (prévention contre les canicules, formation sur les risques de maltraitance en fin de vie, amélioration de la participation aux actions de prévention...) et des outils à destination des acteurs, collectivités ou institutions (flyers de sensibilisation, guide sur le logement sénior...).

Le Lab Santé s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2023. Ces espaces d'échanges et d'idéation ont entraîné le développement de projets autour de 2 thématiques : santé et changement climatique ainsi

que maltraitance en fin de vie. Ces deux thématiques ont été traitées au sein de groupes de travail spécifiques avec les acteurs des territoires souhaitant s'investir.

Concernant la thématique "Santé et changement climatique", un projet de prévention et de promotion de la santé avec pour objectif d'accompagner les personnes âgées à l'adaptation de leurs comportements lors des vagues de chaleur permettant, in fine, de limiter les conséquences des épisodes climatiques intenses s'est construit en collaboration avec 3 structures. Deux réponses à des appels à projet (fondation Crédit Agricole et Assist-Vyv-Caisse des dépôts) et une demande de dossier de subvention auprès de Malakoff Humanis ont été réalisés pour assurer un lancement de l'action en 2024.

Concernant la thématique "Maltraitance en fin de vie", une journée de sensibilisation à destination des aidants (familiaux et professionnels) a été imaginée par 4 structures incluses dans le groupe de travail associé. Ce projet a été proposé dans le cadre de la réponse à un appel à projet de la Fondation de France et un appel à projet de la conférence des financeurs du 29. Un dossier de subvention auprès de Malakoff Humanis a aussi été réalisé.

c. Etude de faisabilité de parcours d'insertion et de formation dans les métiers du Grand-Âge

Les enjeux du recrutement dans les métiers du Grand Âge ont été soulignés dans le cadre de la structuration du Gérontopôle de Bretagne Kozh Ensemble. Dans ce contexte, depuis début 2022, la Cress en partenariat avec la Dreets mène une action qui s'intègre dans nos différentes stratégies territoriales. L'année 2022 avait permis la réalisation d'une étude d'opportunité ayant démontré :

- L'opportunité de développer un Parcours d'Insertion et d'Attractivité des métiers du Grand Age (PIGA) pour créer et/ou pérenniser les liens entre SIAE et EHPAD ;
- L'utilité de développer ce parcours à destination exclusive des EHPAD, des actions de lien entre SIAE et Grand Age étant en cours de développement pour le secteur du domicile ;
- L'importance de territorialiser les actions pour construire à partir des réalités de terrains.

L'année 2023 a été consacré à la réalisation d'une étude de faisabilité, mise en œuvre de la manière suivante :

Une première phase de diagnostic a été menée pour sélectionner des territoires et une échelle. Le comité de pilotage du 11 avril 2024 réunissant les fédérations employeurs, les fédérations des SIAE, les institutions (Conseils départementaux, Conseil régional, ARS, Dreets..) et des partenaires du gérontopôle breton a validé le déploiement d'une étude de faisabilité à l'échelle de 4 bassins de vie - Landivisiau, Saint-Brieuc, Redon, Fougères. Sur ces 4 bassins de vie, une co-coordination pour mobiliser les acteurs et animer la démarche était indispensable et nous l'avons trouvé au sein des associations locales : le pôle ESS de Morlaix, le pôle ESS de Fougères, le pôle ESS de Redon et l'association Cap Autonomie 22.

Une deuxième phase consistant en une remontée des besoins des territoires avec la réalisation d'entretiens semi-directifs de manière exhaustive auprès des EHPAD sur les territoires concernés et la diffusion d'un questionnaire au public de l'insertion par le biais des SIAE.

Enfin, à partir de la remontée des besoins sur chaque territoire, des groupes de travail associant les SIAE, les EHPAD, France Travail, les organismes de formations et des partenaires institutionnels ont été constitués sur ces 4 territoires ; 3 groupes de travail se sont réunis à Landivisiau, Fougères et Saint-

Briec et 1 groupe de travail s'est réuni à Redon. Ces temps d'échange ont permis la création d'un Parcours d'Insertion et d'attractivité des métiers du Grand Age (PIGA) à partir des besoins des publics cibles et des dynamiques de chaque territoire. L'objectif principal étant de capitaliser sur l'existant et de développer un parcours répondant aux enjeux de chaque territoire.

Le PIGA se concrétise en plusieurs étapes identiques à l'échelles régionale, mais avec des modalités territoriales opérationnelles différentes :

- **Etape 1** : Interconnaissance entre les acteurs du territoire pour déstigmatiser les EHPAD et le domaine de l'insertion. Création d'un environnement propice à l'accueil du public de l'insertion ; Formation des tuteur.rices dans les EHPAD, appui à la réalisation des documents d'accueils (livret du nouveau salarié, parcours d'immersion.) et appui à la résiliation de la communication auprès des équipes.
- **Etape 2** : Sourcing du public de l'insertion, prioritairement au sein du vivier des SIAE et pour compléter les formations auprès de France Travail, des régies de quartiers et missions locales, partenaires également impliqués dans le projet sur les territoires.
- **Etape 3** : Réalisation d'un parcours de découverte et de préqualification avec des étapes d'immersion, d'accompagnement à la découverte des métiers du soin en EHPAD et notamment des agents de soins. Une étape de formation pré-qualifiante de minimum 70 heures sera réalisée dans cette phase
- **Etape 4** : Phase d'emploi et de qualification. A la suite de l'étape 3, une phase d'emploi et d'accompagnement à la qualification (agent.e de service médico-sociaux, ou diplôme d'état accompagnant.e éducatif et social)

Fin 2023, l'étude de faisabilité a été remise à la Dreets et un comité de pilotage a été organisé en octobre 2023 pour présenter la conclusion de l'étude, faisant état notamment de limites dans le financement et ouvrant une suite opérationnelle d'ingénierie financière dans un premier temps de travail en 2024.

3. Partenariat avec les services judiciaires et pénitentiaires

Depuis 2019, la Cress et la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) - Grand Ouest travaillent à la co-construction des projets et expérimentations favorisant les liens entre acteurs de l'ESS et ceux du secteur judiciaire. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune d'apporter des réponses collectives à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits, notamment dans l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice.

a. Animation et pilotage du partenariat « ESS – Justice »

En 2023, la Cress et la DISP ont continué de travailler au portage politique et collectif du partenariat. Un travail de mobilisation auprès des acteurs de l'ESS et du ministère de la Justice s'est poursuivi. Nous avons pour objectif de formaliser des espaces d'échange - au niveau régional et local - qui dépassent le binôme Cress-DISP entre les acteurs de l'ESS et les acteurs publics afin de :

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'ESS et du ministère de la Justice,
- Créer un espace de réflexion autour des enjeux et problématiques rencontrés par les personnes placées sous-main de justice,
- Proposer un espace de coopération facilitant les démarches d'innovation sociale.

Le comité régional de pilotage et d'appui « ESS – Justice »

Afin de répondre aux objectifs ci-dessus, en novembre 2023, la Cress et la DISP ont organisé et animé le 2^{ème} comité de pilotage et d'appui « ESS – Justice » de Bretagne. Une vingtaine d'acteurs s'est mobilisé pour rejoindre le comité qui a décidé de se réunir une à deux fois par an, dont :

- Des acteurs de l'ESS : Le Cric, les TAGBzh, la Mutualité Française de Bretagne, Chantier Ecole, Permis de construire, etc.
- Des acteurs publics : le Conseil régional de Bretagne, la Dreets, les SPIP des différents départements (services pénitentiaires d'insertion et de probation), l'ATIGIP, pôle emploi, les conseils départementaux.

Après avoir défini les objectifs de cet espace de concertation et ses modalités en 2022, ce second comité a permis de poursuivre le travail engagé. C'était aussi l'occasion de présenter aux acteurs présents un bilan d'activité de l'année 2023 et de définir une feuille de route commune pour 2024.

Les dynamiques territoriales et locales

En 2023, pour donner suite aux décisions prises en comité régional et aux besoins identifiés sur les territoires bretons, la Cress et la DISP ont mobilisé et animé un groupe de travail multi-partenarial finistérien. Ce groupe de travail, animé par la Cress et la DISP, a réuni le Pôle ESS de Morlaix, des représentants de l'administration pénitentiaire (SPIP et maison d'arrêt), la Fondation Massé Trévidy, ... et a pour objectifs de :

- Favoriser l'interconnaissance à une échelle locale (pays de Morlaix) entre acteurs de l'ESS et ceux du Ministère de la Justice ;
- Co-construire un plan d'action 2024 permettant de répondre aux enjeux repérés et partagés collectivement sur l'accompagnement des personnes placées sous-main de justice en pays de Morlaix.

D'autres rencontres partenariales et divers rendez-vous sont organisés tout au long de l'année selon les besoins et initiatives des acteurs locaux.

b. Soutien aux démarches d'innovation sociale et à la création d'activité

Expérimentation en secteur travail

Depuis plusieurs années, la Cress et la DISP ont travaillé au développement de nouvelles formes de travail au sein d'établissements pénitentiaires bretons :

- **Maison d'Arrêt de Brest** : un chantier d'insertion porté par l'association Prélude proposant des activités autour du livre (reliure, remise à neuf, protection, etc.) a ouvert ses portes en novembre 2021. L'activité s'est poursuivie en 2022 et 2023.
- **Centre Pénitentiaire de Lorient – Ploemeur** : l'appel à manifestation d'intérêt pour l'implantation d'un atelier et chantier d'insertion a été finalisé en 2022 et sera diffusé après une phase de travaux dont nous ne connaissons pas les délais.
- **Centre Pénitentiaire pour femmes de Rennes** : un diagnostic de terrain finalisé au premier semestre 2022 a permis à l'établissement de faire le choix de l'ouverture prochaine d'un atelier et chantier d'insertion. Un appel à manifestation d'intérêt sera réalisé après une phase de travaux dont nous ne connaissons pas les délais.

En 2023, sans visibilité sur les suites du projet à Lorient et Rennes, nous avons engagé une réflexion sur la démarche « d'évaluation » (au sens large) du projet. Après plusieurs phases de co-construction, la démarche s'est scindée en deux processus distincts :

- Un processus de capitalisation de l'expérimentation : après nous être entretenu avec les différentes parties prenantes du projet, nous avons engagé un travail de rédaction d'un « récit d'expérience » (fiches pratiques, conseils et points de vigilance, etc.). La diffusion de ce livret est prévue au printemps 2024.
- Un processus de recherche-action de l'expérimentation : la Cress et le DISP se sont associés au centre de recherche d'Askoria afin qu'il soutienne la coordination scientifique du projet. De même, les acteurs locaux de l'expérimentation brestoise ont été mobilisés et associés à la démarche.

Le groupe de travail s'est formellement constitué fin 2023. Il est composé des services pénitentiaires, de la Cress, du centre de recherche d'Askoria, de l'association Prélude (porteur de l'ACI), de Chantier Ecole et de la DDETS 29.

Lancement de la phase exploratoire début 2024 !

Développement de coopératives jeunes majeurs (CJM) incluant des jeunes placés sous-main de justice

Pour donner suite à cette phase d'étude d'opportunité réalisée en 2022, nous avons mobilisé les acteurs (éducation populaire et acteurs jeunesse, mairie et Communauté de communes, Conseil départemental, mission locale, Pôle emploi, etc.) afin de leur soumettre le projet. Le collectif a validé cette opportunité et permis le passage de l'expérimentation en étude de faisabilité quant à sa mise en œuvre.

L'étude de faisabilité ayant pris fin au printemps 2023 a permis :

- D'identifier le bassin rennais comme territoire de mise en œuvre, par son dynamisme et l'expérience des acteurs en lien avec les coopératives éphémères
 - Une implantation en centre-ville de Rennes
 - Une autre sur le quartier de Cleunay,
- De consolider l'ingénierie financière de l'expérimentation,
- De sensibiliser et mobiliser les acteurs concernés pour la mise en œuvre du projet et aux dimensions d'une coopérative éphémère,
- D'identifier les besoins de sécurisation du parcours des jeunes majeurs, notamment ceux placés sous-main de justice.

Cette coopérative de jeunes majeurs a donc vu le jour à l'automne 2023. Durant 3 mois, un groupe - très hétérogène ! - de 13 jeunes majeurs de 18 à 25 ans a travaillé à la création et au développement de leur entreprise coopérative éphémère nommée L'Ami Rennais.

Après une semaine d'intégration et de formation, ils ont débuté cette aventure collective et découvert les bases de l'entrepreneuriat (comptabilité, santé et sécurité au travail, etc.). Ils ont échangé sur leurs compétences respectives et partagé leurs expériences, avant de se répartir en trois comités : marketing, finance et ressources humaines. Ils ont établi leur offre de services et prestations en fonction de leurs compétences : l'événementiel, les services aux particuliers (coiffure, soutien scolaire) et la production de cartes de vœux. Ils ont ensuite misé sur le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux pour trouver des clients. Logés à l'Hôtel Pasteur sur la période, les jeunes confient qu'ils ont vécu « une aventure entrepreneuriale et humaine unique » qu'ils recommandent vivement à d'autres jeunes qui hésiteraient encore à se lancer.

4. Mise en œuvre des nouvelles filières de la SRESS

a. Alimentation – agriculture et ESS

Dans la continuité des travaux engagés en 2022 sur les enjeux « agriculture, alimentation et ESS », et notamment à la suite de la validation par le comité de pilotage de la SRESS d'un plan d'actions régional, les principales ambitions de l'année 2023 étaient les suivants :

- Mobiliser les partenaires : acteurs ESS et partenaires dans la mise en œuvre du plan d'actions de la SRESS
- Valoriser les propositions des acteurs de l'ESS dans le champ de l'agriculture et de l'alimentation
- Identifier des leviers d'actions concrets pour accompagner un changement de paradigme

Mis en musique par un comité de pilotage mobilisant de nombreux partenaires (la FR CIVAM, Terre de Liens Bretagne, le réseau des jardins de Cocagne, la Maison de la Consommation et de l'environnement, le réseau Biocoop, le réseau GAB-FRAB, les Scop et Scic de l'Ouest, les pôles ESS, et notamment ceux du pays de Fougères et du Centre Bretagne, l'Etat et le Conseil régional), cet événement a rassemblé plus de 160 personnes le 3 octobre au lycée agricole de Pontivy.

Après une plénière permettant de présenter les prémices d'une étude sur le poids de l'ESS dans l'agriculture et l'alimentation en Bretagne, les participant.e.s ont été invité.e.s à travailler en ateliers organisés autour de 4 parcours thématiques : Installation / transmission - Alimentation - Filières et territoires et Coopération et changement de culture.

A partir de nombreux témoignages, en particulier des membres du COPIL, mais également de porteur.reuses de projets et des acteur.rices des réseaux CUMA, MFR et de la coopération agricole, la table ronde et les ateliers de travail ont permis d'échanger sur les enjeux de transformation des modèles agricoles et alimentaires de Bretagne, en réponse aux enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Ces travaux ont donné lieu à la publication d'une synthèse permettant de mettre en lumière les propositions des acteurs de l'ESS, porteurs d'un changement de paradigme capable de rassembler autour d'une vision commune et attractive pour le monde agricole, la société civile et les collectivités territoriales. Une publication finale rassemblant l'ensemble des contributions de la journée sera publiée fin janvier.

Ces travaux posent les bases d'un travail commun qui s'engagera en 2024.

b. Rural et ESS – Tiers Lieux

A la suite du premier inventaire des commerces ESS multi-services en milieu rural réalisé en 2022, nous avons lancé en 2023, avec le soutien d'un groupe de pilotage composé des partenaires de l'accompagnement ESS, des pôles et des commerces eux-mêmes, une étude auprès des intéressés. Recueillant près de 50 réponses, cette étude, dont les résultats ont été communiqués aux partenaires à l'automne 2023, met en lumière plusieurs éléments :

- Une augmentation significative du nombre de commerces ESS ruraux depuis la crise COVID

- La faiblesse de l'accompagnement et du financement de ces commerces dans leur installation
- Des difficultés structurelles à équilibrer le modèle économique, en particulier pour les organisations employeuses

Face à ces constats, mais aussi grâce aux retours des commerces sur leurs attentes collectives vis-à-vis d'une démarche de structuration, le groupe de travail réuni en septembre a validé un plan d'actions régional visant trois principaux objectifs :

- Soutenir une dynamique collective favorisant la mise à l'agenda politique des enjeux des commerces ESS en milieu rural comme acteurs majeurs de l'attractivité territoriale, de l'accès aux services et de la consolidation du lien social,
- Etudier les hypothèses de création de services mutualisés entre commerces (comptabilité, gestion, RH-social, logistique, etc.) visant à consolider et développer les activités,
- Rendre visible l'offre d'accompagnement et de financement, à destination des commerces eux-mêmes, mais également des communes, interlocutrices de proximité de ces dynamiques collectives

Plusieurs réunions de travail ont été organisées à l'automne afin d'identifier les moyens de mettre en œuvre ce plan d'actions. La Cress s'investira, en 2024, aux côtés des commerces pour accompagner la dynamique collective et la mise en réseau.

Enfin, dans le cadre de notre partenariat avec Bretagne Tiers Lieux, les assemblées générales du réseau tenues en 2023 ont permis :

- De reposer les bases de l'organisation et de la gouvernance du réseau : La Cress a en effet en 2023 quitté le conseil d'administration de Bretagne Tiers Lieux. Cofondatrice du réseau, il était convenu avec Bretagne Tiers Lieux que la Cress n'avait pas vocation à siéger au conseil d'administration. Après cette phase d'accompagnement de Bretagne Tiers Lieux, la Cress reste partenaire et est désormais membre du Conseil stratégique aux côtés d'autres partenaires. Le réseau est à présent composé majoritairement des Tiers lieux existants ou en création
- De reposer les bases du projet politique, à travers une réécriture de la Charte d'engagement. La Cress a été particulièrement active pour permettre de mieux identifier ce que sont les Tiers Lieux pour le réseau.

c. Maritimité et ESS

Co-construit avec le Labo de l'ESS et au sein d'un comité de pilotage auquel participent la Région Bretagne ainsi que la DREETS Bretagne, les Pôles ESS des Pays de Lorient et de Saint-Malo et le Crédit Mutuel Arkéa, une journée de lancement de la dynamique régionale a eu lieu à la Maison de l'Agglomération de Lorient le 3 février 2023.

Rassemblant 145 participant·e·s de profils variés : porteur·euse·s de projets de l'ESS et hors-ESS, élu·e·s et agent·e·s de collectivités territoriales et de services déconcentrés de l'État, acteur·rice·s de la recherche et de l'innovation, citoyen·ne·s, autour d'une session plénière et d'ateliers de travail, cette journée avait pour objectifs :

- Permettre la rencontre, l'interconnaissance et l'échange entre ces différents acteurs,

- Valoriser plus particulièrement les initiatives de l'ESS et les politiques publiques régionales inspirantes vis-à-vis de la thématique « Mer et ESS »,
- Organiser la mise en commun des connaissances sur la thématique et ses enjeux afin de dégager des leviers d'action pouvant nourrir les acteurs mobilisés et plus particulièrement la Région Bretagne et la Cress Bretagne.

Les ateliers en groupe ont permis aux participant.e.s de travailler collectivement sur les enjeux de transition écologique et sociale de la mer à travers sept thématiques (la transition des emplois maritimes, la mer nourricière durable, la prévention et la gestion des déchets liés à la mer, la préservation des écosystèmes marins et littoraux, les ports et transports durables, les nouvelles coopérations maritimes pour une gestion durable de la mer, la garantie d'un accès à la mer pour tous.tes). Dans chacun de ces ateliers, il s'agissait d'identifier les initiatives de l'ESS existantes sur le territoire, les enjeux auxquels se confrontent ces acteur.rice.s ainsi que les actions prioritaires à mener pour lever ces freins et favoriser le changement d'échelle des solutions portées par l'ESS ([A retrouver dans la synthèse de la journée](#))

A partir de ces premiers travaux, plusieurs temps de travail ont été organisés avec les partenaires de la SRESS, et notamment les services de l'Etat, du Conseil régional et les Pôles ESS littoraux, ainsi qu'avec le CMB-Arkea, partenaire financier de la dynamique. Ces échanges ont permis la formalisation et la validation d'un plan d'actions régional recentré autour de trois enjeux thématiques (alimentation, déchets et culture maritime) et quatre leviers d'actions transversaux :

- L'observation et la valorisation des initiatives ESS dans le champ de la maritimité
- L'accompagnement des coopérations territoriales
- Le soutien aux dynamiques de recherches participatives et de R&D sociale dans le champ maritime
- L'accompagnement et le financement des porteur.reuses de projets

La fin de l'année 2023 avait pour objectif d'identifier les moyens humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action. Ce travail n'a pas totalement abouti.

d. Mobilité

Dans la suite d'une première mobilisation des acteurs de la mobilité (Mob'In Bretagne, Ehop, TiMobz) ainsi que des travaux menés sur les territoires par les Pôles ESS et les TAgBZH (accompagnement à la création de plateformes de mobilité sur les territoires), la dynamique s'est poursuivie de manière collective avec l'enjeu de mobiliser des moyens pour accompagner :

- Le développement de solutions d'éco-mobilité inclusive sur les territoires
- Une coordination régionale des acteurs ESS et des partenaires publics autour de ces enjeux

La question du pilotage régional a été rendue possible grâce à la confiance qui existe entre les acteurs et grâce aux soutiens et conseils des financeurs. L'inscription par la Cress de Mob'In Bretagne dans la Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire sur les questions de mobilité a marqué un premier partenariat qui s'alimente dans le fait de répondre conjointement à l'appel à projets national TIMS, financé dans le cadre d'un certificat d'économie d'énergie. Nous avons ainsi travaillé à une réponse en consortium régional aux côtés de Mob'In Bretagne et de Breizh Alec, tout en mobilisant les acteurs locaux dans la formulation de réponses territoriales à cet appel à projet.

Forts de 8 territoires lauréats en Bretagne, le consortium régional a été retenu pour accompagner le développement des projets en région Bretagne. Les premières réunions de travail ont ainsi permis de dessiner des ambitions partagées :

- Accompagner les porteurs de projets locaux dans la mise en œuvre et la consolidation des actions territoriales
- Favoriser la mise en visibilité des enjeux de mobilité d'utilité sociale dans l'agenda des partenaires publics et de l'ESS

L'année 2024 permettra ainsi le lancement d'une nouvelle dynamique collective inscrite dans la stratégie régionale de développement de l'ESS.

5. Soutien aux dynamiques de recherche Avec, Par et Pour la Société

La dynamique de co-recherche animée par la Cress a pour but de **soutenir le travail des acteurs de l'ESS et des chercheurs qui souhaitent travailler conjointement** et répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, en lien avec **les priorités de la SRESS**. Afin d'animer ce travail et de favoriser la poursuite de la dynamique des Assises du tiers secteur de la recherche et de la plateforme RDI installée dans le cadre de la SRESS, nous avons entamé en 2023 un travail de structuration régionale des Recherches Avec, Par et Pour la Société.

Un séminaire de travail, organisé en janvier 2023, rassemblait ainsi les acteurs de l'ESS et les acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESRI), avec pour objectif de structurer une visée politique commune. Ce premier échange ne s'est malheureusement pas poursuivi, tant les tensions entre acteurs sont fortes. Toutefois, et afin de contribuer au développement des projets de co-recherche, la Cress a co-organisé avec l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS), le Collège coopératif de Bretagne et l'Université Bretagne Sud la seconde édition du Forum « La Fabrique des Recherches » tenue à Lorient le 4 juillet. Ce forum, qui a rassemblé plus de 80 participant.e.s, avait pour objectifs de :

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteur·trice·s,
- Aider à structurer la communauté d'intérêt du TSR en Bretagne,
- Approfondir le plaidoyer pour des investissements en région plus en lien avec les besoins,
- Aider les porteur·euse·s d'enjeux, d'intérêt et de projets à comprendre le cadre évolutif de ces actions en région et au plan national,
- Partager des expériences, études de cas, échanges de pratiques,
- Susciter des consortium et projets,

La Cress est également toujours investie auprès de la Région, la Maison des sciences humaines de Bretagne, du Mouvement Associatif de Bretagne et de l'Association Science-Société dans le processus de sélection de projets de recherche participative dans le cadre de l'appel à projet « Recherche et Société » du Conseil régional. Cet investissement permet de maintenir une veille constante sur des projets innovants dans le secteur et vient s'ajouter comme mission inspirante au processus de construction et de mise en réseau des acteurs.

IV. OUTILS ET FONCTIONS SUPPORTS

1. Des outils de communication pour l'ESS

a. La fonction communication

La fonction communication élabore annuellement le plan de communication de la Cress et assure l'accompagnement des chargé·e·s de mission dans le suivi de leur stratégie de communication. La stratégie de communication globale a pour espace de concertation et de décision l'équipe Mouvement et le Comité de Direction. Une réflexion sur le site internet est en cours, dans l'attente de l'avancement des travaux sur la réorganisation Cress-Pôles-TAgBZH-Cric.

b. Les supports de communication de 2023

De nouveaux supports de communication ont été édités en 2023 :

Supports Cress :

- [Cress en action 2023](#)

Économie circulaire :

- Le Rab - les ressourceries & recycleries bretonnes engagées ([Brochure](#))
- Décryptage : programme d'actions éco-circulaire 2020-2023 ([Fiche](#))
- Parcours du porteur de projet en réemploi solidaire ([PDF en ligne](#))
- Mobilier de seconde vie & Commande publique ([infographie](#))

Démarches de progrès :

- Programmation Démarches de progrès - 1er semestre ([PDF en ligne](#))
- État des lieux sur la prévention des violences sexistes et sexuelles au travail dans l'ESS ([Fiche](#))

RSE :

- Plaquette Trait d'Union : régionale - 5 versions territoires ([PDF en ligne](#))

Filières :

- Agriculture, Alimentation et ESS - Synthèse de la journée régionale ([PDF en ligne](#)).

c. Réseaux sociaux

Le nombre d'abonné·e·s progresse lentement sur Facebook en 2023 : **3396** (+193 en 2023). Les abonné·e·s Twitter/X sont en retrait : **2424** (- 32 en 2023).

Forte progression du nombre d'abonné·e·s sur LinkedIn, avec 1590 nouveaux·elles abonné·e·s en 2023 pour un total de **5175** abonné·e·s.

Un groupe Facebook dédié aux offres d'emploi et de stage dans l'ESS en Bretagne comptabilise **4062** membres, il est modéré par la Cress (environ 800 nouveaux abonné.e.s en 2023).

2. Observation de l'ESS

L'observatoire de l'ESS se positionne comme un outil permettant de faire connaître les réalités de l'ESS. Il vient en appui aux actions mises en place. L'observatoire produit des publications s'appuyant sur les chiffres de la statistique nationale et sur des éléments recueillis auprès des acteurs de terrain.

a. Notes de conjoncture 2022

La note de conjoncture portant sur l'année 2022 est sortie en octobre 2023.

Deux ans après la crise sanitaire, l'ESS poursuit sa croissance en 2022 avec une progression de +2.6% des postes (+3.5% dans le privé hors ESS). Elle est principalement portée par l'emploi dans l'animation et le sport. Le constat le plus marquant est la reprise importante des créations de postes dans le spectacle vivant qui connaissaient des baisses considérables depuis plusieurs années.

A l'opposé, l'aide à domicile montre les baisses d'effectifs les plus élevées sur tous les départements (-3.8% en Bretagne). Les tendances du premier semestre 2023 s'orientent vers un maintien de la croissance de l'ESS.

b. Appui aux filières

Commerces ESS en milieu rural

Un premier inventaire des commerces ESS en milieu rural avait dénombré une centaine de structures en Bretagne en 2022.

En 2023, l'observatoire a approfondi la connaissance de ces acteurs via une enquête visant à mieux identifier les services proposés, les modèles économiques afférents, les ressources humaines (salarié.e.s et bénévoles). Environ la moitié des structures identifiées en 2022 a répondu à l'enquête, permettant d'appréhender de manière assez fiable la situation des structures ainsi que leurs attentes.

Il en ressort une divergence assez nette entre structures employeuses et structures non-employeuses. La question de la mobilisation bénévole est au cœur des enjeux des structures non-employeuses tandis que les structures employeuses mettent en exergue la consolidation de leur modèle économique.

Agriculture Alimentation

En appui au travail sur la filière agriculture-alimentation, l'observatoire a élaboré en partenariat avec le réseau des Cress, une nomenclature d'activité de l'ESS sur le périmètre. Cette typologie d'activités basée sur la Naf (nomenclature d'activité française de l'INSEE) a servi de base à une commande inédite de données auprès de l'INSEE.

Ce travail a permis d'objectiver la nature et le volume d'emplois des activités de l'ESS dans le périmètre agriculture et alimentation.

Elles font ressortir le poids considérable de la coopération agricole sur le périmètre et dans l'ESS bretonne en comparaison à d'autres régions.

3. Animation des ressources humaines

L'équipe de la Cress était constituée de 22 personnes au 31 décembre 2023, plus une personne en emploi partagé avec le Gedes (Groupement des Employeurs de l'Economie Sociale).

L'effectif moyen annuel était de 18,93 en équivalent temps plein en 2023. Il faut ajouter à ce chiffre deux emplois à temps partagé avec le GEDES et le pôle de Fougères.

Au cours de l'année, la Cress a connu plusieurs arrivées et départs, définitifs ou temporaires :

Les départs définitifs ou temporaires

- 1 démission : Juliette BESNARD
- 2 fins de mission liées à des remplacements de congés maternité et / ou parentaux : Claire PIGNIER (jeunesse) Emeline GOSSET-BELLANGER (communication)
- Un départ en congé maternité et / ou parental : Mathilde ORY
- 4 fins de missions ponctuelles : Marina DROUYER (formation Technicien valoriste du réemploi), Léa SADIAKHOU (achats responsables), Mathilde ORY (étude matériaux) et Louise PENIN (Bien Vieillir)

Les arrivées en contrats à durée déterminée ou indéterminée

- Un recrutement en contrat à durée indéterminée : Christine JOSSE (assistante de direction)
- Trois retours de congés maternité et / ou parental : Floriane DESILLE, Bettina GANDON et Marjorie HERVE
- Deux arrivées pour des missions ponctuelles : Camille PERUSSE (sur le projet « Parcours d'insertion à destination des métiers du Grand-Age) et Marie BEHRA (Alimentation- Agriculture – dans la cadre d'une mise à disposition du pôle de Fougères)

Accueil de stagiaires

Chaque année, la Cress accueille des personnes pour la réalisation d'un stage, à condition qu'il soit une étape obligatoire dans un parcours universitaire. Cette année, la Cress a accueilli deux stages collectifs sur les thématiques suivantes :

- **Sur les Commerces ESS ruraux** : dans la suite de l'étude de l'observatoire à l'automne, nous avons travaillé avec un groupe d'étudiant.e.s du Master 2 IDS-COPAR de Rennes sur un diagnostic territorial visant à qualifier les enjeux de la mobilisation bénévole dans les commerces ESS en milieu rural. Leurs travaux « d'usagèr.e d'un lieu à bénévole d'une association : habiter son territoire en participant à son dynamisme » a été partagé avec les Pôles ESS.
- **Démarches de progrès** : un groupe d'étudiant.e.s de l'Ecole des Métiers de l'Environnement de Bruz a réalisé un état des lieux et identifié des pistes d'actions sur les outils d'autodiagnostic RSO pour les organisations de l'ESS. Cet état des lieux

nourrira la réflexion de la Cress sur l'animation transversale des démarches de progrès auprès des organisations de l'ESS.

Accueil de volontaires en service civique

Depuis 2018, la Cress a accueilli des personnes volontaires en service civique. En 2023, Maïwenn CHALMEL et Thomas MOTTE ont effectué une mission sur la sensibilisation des jeunes à l'ESS.

Expérimentation d'un plan de développement des compétences du collectif Cress-Pôles-TAgBZH-CRIC

La fonction RH Mutualisée en 2023 a concentré son énergie sur l'expérimentation d'un plan de développement de compétences collectif commun aux structures Cress-Pôles-TAgBZH-CRIC. En complément des démarches de formation interne à chacune des organisations et en agréant du commun dans les besoins en compétences liés à nos métiers, 4 formations ont été organisées à l'automne 2023 :

- Structures et dynamiques des groupes et des organisations – Théorie des Organisations de Berne
- Evaluation et Impact Social
- Faciliter et animer le co-développement
- Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail

29 salarié-es et 5 administrateur-rices ont participé à ces formations, représentant 10 pôles ESS, 2 TAg et la Cress.

Deux formations ont été montées mais reportées à février 2024 :

- Animation de réunions participatives
- Clés d'analyse financière pour l'accompagnement de porteur-euses de projets

21 salarié-es sont inscrit-es, issu-es de 12 structures différentes.

Par ailleurs, 40 réponses au fil de l'eau sur des questions RH et sociales ont été apportées sur demande via la hotline.

4. Animation de l'équipe de la Cress

En 2023, le travail de management participatif de l'équipe a été poursuivi autour de plusieurs espaces d'implication des salarié.e.s.

- Des séminaires d'équipe en mai, juillet et septembre en présentiel,
- Des réunions d'équipe mensuelles sur une demi-journée,
- Des réunions par pôle d'activités (Mouvement, Accompagnement, Innovation-Filières) et pour les fonctions transversales (Administration Finances) 6 fois dans l'année,
- Des réunions de comité de direction (Directeur et Responsables de Pôles) toutes les 3 semaines,
- Des réunions du CSE tous les mois,
- Des cafés d'équipe tous les lundis matin,
- Des groupes de travail ponctuels.

Outre ces temps collectifs, des points réguliers individuels ou en petit groupe entre la direction et les salarié·e·s permettent d'assurer un suivi opérationnel des actions.

5. Aménagement des locaux de la Cress

La Cress a investi ses nouveaux locaux au Quadri depuis avril 2021. En 2023, l'aménagement des bureaux initié les années précédentes a été complété par la pose de rideaux dans les bureaux. La Cress participe avec les autres Quadriacteurs à faire vivre cet espace de locaux ESS partagés. En 2023, les 4 plateaux du Quadri ont accueilli de nouveaux locataires. En revanche, l'année a été marquée par le départ de certains locataires du rez-de-chaussée.



La Cress Bretagne a été soutenue en 2023 par :



Plusieurs projets sont cofinancés par l'Union Européenne, l'État et la Région Bretagne. Plus d'infos sur la rubrique Entreprendre du portail de l'ESS en Bretagne.

Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org